

# Du Canal à l'Étang

Ville de Capestang

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2018 - N°8



*BONNE ANNEE 2018 , agissons pour demain*



Équipe féminine TC Capestang championne de l'Hérault



7 juin Commémorations du combat de Fontjun



Remise des dictionnaires aux CM2



Festival Festi's dead au skate park



Repas de quartier (jean moulin cagnes ...)



Arc en ciel à capestang



Cérémonie du 11 novembre



Rallye Capestang Classique



Tournoi Alain Capmajo



Cela fait bientôt quatre ans que vous nous avez accordé votre confiance ! Chaque jour, avec les élus et les agents municipaux qui m'entourent, nous nous efforçons d'accomplir la mission que vous nous avez confiée : agir pour l'intérêt général.

Cela dit, les mesures décidées par les Gouvernements successifs ont des répercussions concrètes. Entre baisse des dotations et charges nouvelles, c'est un véritable « garrot financier » qui nous est imposé ! La revalorisation du point d'indice de la fonction publique (qui est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des agents publics, mis à mal ces dernières années), les nouvelles normes d'accessibilité et autres et, dernièrement, la quasi-suppression des contrats aidés impactent lourdement nos dépenses. Et en même temps, la baisse continue des dotations depuis 2014, l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages (88% à Capestang, compte tenu du niveau des revenus) renforcent nos difficultés.

Malgré ces difficultés, nous conservons l'optimisme de la volonté ! Cette volonté se traduit par la recherche permanente d'économies tout en maintenant la qualité de nos services publics de proximité. Alors que la tendance au regroupement et à la « rationalisation » éloigne les services des administrés, que le « tout internet » crée des fractures entre ceux qui maîtrisent les nouvelles technologies et les autres, la Mairie demeure un lieu d'accueil et d'accompagnement.

Nous avons avant tout la volonté d'investir pour tous, pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir. En 2017, nous avons poursuivi nos actions d'aménagements de d'embellissement de l'espace public. Des investissements importants ont eu lieu : réhabilitation de la rue Paul Bert, rénovation / insonorisation du restaurant scolaire, réaménagement du plateau sportif du stade, réfection de l'arrosage automatique des stades, travaux d'urgence pour la Collégiale, mise en lumière du Pont de Pierre, travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement... Nous investissons partout et pour tous !

En 2018, nous redoublerons d'efforts pour mener à bien des projets structurants. L'aménagement du Parking « La Poste », dont les travaux ont débuté le 11 décembre, permettra de conforter le tissu commercial et de services de proximité. L'aire de lavage pour les machines agricoles contribuera à l'activité d'une filière importante pour l'économie locale. Le projet de caserne de Gendarmerie, dont l'architecte a été choisi, entrera dans sa phase opérationnelle. Il s'agit de maintenir sur notre village un service public important. De plus, cette caserne s'inscrira dans un nouveau quartier, avec un lotissement communal et des logements locatifs aidés, afin que chacun puisse se loger dans de bonnes conditions.

Vous pouvez compter sur moi, et sur l'ensemble du Conseil Municipal, pour poursuivre avec obstination les efforts pour que chacun puisse s'épanouir dans notre village. Capestang est un « bien commun » que nous avons tous en partage. Nous devons rester fidèles à son histoire, tout en l'inscrivant dans la modernité.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 à Capestang !

Pierre POLARD  
Maire de Capestang,  
Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Hérault.

## SOMMAIRE

3	ÉDITO	18	ÉCOLES/JEUNESSE
4	INFOS MUNICIPALES	22	SANTÉ/SOCIAL
8	AMÉNAGEMENTS/ESPACE PUBLIC	24	INTERCOMMUNALITÉ
12	ÉCONOMIE	26	PROJETS À VENIR
13	EAU/ASSAINISSEMENT	30	PATRIMOINE
14	ENVIRONNEMENT	32	MÉDIATHÈQUE
16	AGRICULTURE	34	INFOS ASSOCIATIVE
17	VITICULTURE	39	ÉTAT CIVIL

Mairie de Capestang : Place Danton Cabrol - 34310 Capestang - Tél. 04.67.49.85.95  
 Directeur de la Publication : Pierre POLARD  
 Rédaction : Service communication Mairie - Réalisation : Presse People - Baillargues (34)  
 Crédits photos : Service communication Mairie.

## Contrats aidés : un coup de tonnerre !

*Comme bon nombre de Commune en France, Capestang est frappée de plein fouet par la réduction brutale du nombre de contrats aidés (CUI-CAE notamment). Les conséquences de cette décision unilatérale de l'Etat ont une double répercussion : sur l'organisation des services publics municipaux et sur la vie quotidienne des bénéficiaires de ces contrats.*

Déjà que l'emploi dans nos communes rurales est problématique, on en liquide. C'est la chasse au petit salaire, le peu d'argent pour vivre de certain ! Les emplois aidés ne sont pas des emplois de complaisance, encore moins des emplois fictifs ! Restaurant scolaire, garderie, propreté des rues...les emplois aidés permettent d'améliorer la qualité de nos services publics, voire d'en assurer le fonctionnement minimum dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat. Si aucun des 10 contrats actuellement en cours ne devait être renouvelé, ce serait un surcoût de 75 000 € pour l'année 2018.

Les dirigeants politiques de ce pays ne cessent de répéter que les Communes sont le « socle de la République ». Pour autant, les décisions prises, année après année, contribuent à fragiliser ce socle. Aujourd'hui, ce socle vacille ! La gestion municipale devient une véritable quadrature du cercle entre les attentes de nos concitoyens, qui face à l'éloignement des autres services publics se tournent vers les Mairies, et les baisses continues de ressources. Que faire ? Augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services municipaux ? C'est inenvisageable ! Réduire la qualité du service ? Réduire l'investissement nécessaire pour préparer l'avenir ?

S'agissant de la question des contrats aidés, nous avons décidé d'envoyer symboliquement la « facture » au Gouvernement. Nous procéderons au renouvellement de chaque contrat aidé pour une durée de 6 mois sur les fonds propres de la Commune. Nous enverrons au Premier Ministre un titre de recette de l'équivalent de l'aide précédemment versée au titre des contrats aidés.

## Des économies en vue !

*Il est de bon ton d'affirmer que les collectivités dépensent sans compter. Ce n'est pas le cas à Capestang ! Nous avons engagé un appel d'offres pour réduire le coût des assurances, qui s'élevait à plus de 35 000 euros par an. Confiée à un bureau d'études spécialisé, cette opération nous permettra d'économiser, à garanties égales, plus de 17000 € en 2018 soit près de 50%.*



Par ailleurs, nous avons mené un travail sur les taxes foncières payées par la Commune, qui nous a permis de récupérer 8500 € auprès du Trésor Public, pour des taxes indument payées depuis 2011. Enfin, nous travaillons actuellement sur le poste « téléphonie fixe » (plus de 25 000 euros par an). Nous escomptons une baisse de près de 15% en 2018 ! Au final, nous attendons une baisse globale de 5% des charges de fonctionnement pour 2018 !

## PLUS DE 1500 J'AIME !

Notre page Facebook a franchi  
le seuil des 1500 "j'aime" !  
Merci pour votre fidélité et  
votre confiance.



Consultez le site internet  
de la commune :  
[www.ville-capestang.fr](http://www.ville-capestang.fr)  
ou flashez le QR code





DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

**C'EST UTILE**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

**C'EST SIMPLE**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

**C'EST SÛR**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !**

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Distribution Sacs poubelles 2018 :**



du 5 au 9 février  
du 9 au 13 avril  
du 18 au 22 juin  
du 17 au 21 septembre  
du 26 au 30 novembre

pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution un justificatif de domicile.

Vous pouvez retirer des sacs Toutounet toute l'année

**Mairie de Capostang**

Place Danton Cabrol - 34310 Capostang

Tel: 04 67 49 85 95

Email : [mairie@ville-capevang.fr](mailto:mairie@ville-capevang.fr)

Site internet : [www.ville-capevang.fr](http://www.ville-capevang.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30.



**LE CENTRE DE SECOURS DE CAPESTANG RECRUTE**

VOLONTAIRES F/H  
DE 18 À 50 ANS

- MOTIVÉ
- BONNE VOLONTÉ
- DISPONIBILITÉ JOUR OU NUIT
- ENVIE DE SUIVRE UNE FORMATION SECOURS CHEZ LES SAPEURS POMPIERS



INTERVENTIONS DES SECOURS :  
À LA PERSONNE //  
SUR LES FEUX // AMBULANCE  
POSSIBILITÉ D'ASSURER L'UNE OU L'AUTRE

CONTACT :

**06.07.81.95.51**

## Professionnels de santé à Capestang :

### Médecins :

CENTRE MUNICIPAL DE SANTE  
1 Av. de l'Occitanie 04 67 39 94 43  
Du LUNDI au VENDREDI 8 h / 20 h et SAMEDI 8 h/13 h  
Dr BOUDET Véronique et Philippe : tél 04 67 93 30 48  
20 rue Louis Bâisse  
Dr DELPY Michel : tél 04 67 93 31 86 , rue Casimir Péret

### Pharmacies :

AIQUI-REBOUL Claude 8 Rue Gambetta 04 67 93 31 34  
BOUDAUD Joël, BRUSCHET Hugo, 6 Rue Jean Jaurès  
04 67 93 31 42.

**Pharmacies de garde, Jours fériés et Hors heures ouvrables  
téléphoner 32.37**

### Cabinet de Soins Infirmiers Centre de Santé :

1 Av de l'Occitanie  
Cavelier Paméla 06 23 07 04 44  
Isquierdo Renaud 06 11 36 19 19  
Le Petitcorps 06 10 31 11 80  
Marc Géraldine 07 86 10 61 87  
Marc Sylvain 06 11 52 48 94  
Péroti Françoise 06 84 23 54 01  
Poux Marie Françoise 06 81 01 21 81

### Soins Infirmiers :

Scannu Sophie 06 27 28 74 14  
Barbieri Sophie 06 59 19 92 42  
Boudet Assia 06 09 84 63 98  
Brunet Cécile 06 19 96 39 45  
Gyri Marjorie 06 98 27 32 31  
Farenc Emilie 09 66 08 45 26  
Fermaud Annie 04 67 93 67 73  
Pignal Tarbouriech Laurence 06 72 00 38 93

### Chirurgien Dentiste :

Mme Pellequer - Doucet Christine  
04 67 93 47 89

### Kinésithérapeutes :

Kinésithérapie, Osthéopathie Gaches Michel - Bouttemy  
Alexandre 04 67 93 37 79  
Kinésithérapie Centre Médical , Billiger T. - Elyovics J.  
04 67 93 40 98

### Orthophoniste :

Barreau Isabelle Centre Médical 04 34 45 08 83

### Pédicure Podologue :

Mingot Lucie Centre Médical 06 32 30 80 09

**Ostéopate :** Cabrol Anne 06 82 94 59 77

## Infos utiles...



### Opération tranquillité vacances : pensez-y !

A l'initiative de la municipalité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les habitations pendant les vacances ou absences du domicile.

**Inscription au bureau de la Police Municipale. C'est gratuit et confidentiel.**

## téléalerte.)) Inscription

Le territoire communal étant exposé aux inondations causées par les débordements de l'Aude, et le ruissellement torrentiel, ainsi qu'aux mouvements de terrain et aux risques liés au transport de marchandises dangereuses ; l'équipe municipale a décidé de se doter d'un système d'alerte rapide et efficace afin de prévenir la population en cas de danger.

A cet effet, « seuls les abonnés figurant sur l'annuaire téléphonique aux pages de Capestang » peuvent d'ores et déjà recevoir les messages d'alerte diffusés par le Maire si l'un des risques précités survenait.

**Pour ceux qui ne figurent pas sur l'annuaire, les primo arrivants ou ceux qui souhaitent être prévenus sur un numéro de portable, il est nécessaire d'enregistrer ses coordonnées soit sur le site :**

**<https://www.acces-gedicom.com>  
soit à l'accueil de la Mairie.**



# Exercice plan communal de sauvegarde

Elus et agents municipaux ont participé à une formation sur le Plan Communal de Sauvegarde, suivi d'un exercice "grandeur nature", dans le cadre de notre partenariat avec la société Predict, spécialisée dans la gestion du risque. Il s'agissait de faire face à un orage violent et stationnaire sur la Commune. Cet exercice nous a permis de mettre en évidence les points à améliorer dans notre organisation, afin d'être pleinement opérationnels. Vous pouvez également vous référer au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui vous a été distribué. Nous vous rappelons les 8 comportements à adopter en cas de fortes pluies :

## PLUIE-INONDATION

### LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

 <p><b>JE M'INFORME</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</b></p>	 <p><b>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>JE NE SORS PAS</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUĞIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</b></p>	 <p><b>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,</b> ils sont en sécurité</p>
<p><b>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Phénomènes localement dangereux</li> <li>● Phénomènes dangereux et étendus</li> <li>● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle</li> </ul>		<p><b>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</b></p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.</p>	<p><b>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</b></p> <p>Ma mairie  <b>112</b> ou <b>18</b> Pompiers  <b>15</b> SAMU  <b>17</b> Gendarmerie, Police</p>

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

#pluieinondation



[www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)

**VIGICRUES** [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)





## Marquage au sol

Nous poursuivons notre action en matière de marquage au sol. Ces travaux, confiés à une entreprise spécialisée, contribuent à une meilleure définition de l'espace public, et donc à plus de sécurité pour les usagers.

Les passages piétons, stop, et cédez-le-passage ont été réalisés en résine afin de leur assurer une meilleure longévité et une meilleure visibilité.



## Installation d'abribus

Des abribus ont été installés sur les arrêts de bus du Cours Belfort (Tri Postal et Bd Lafayette).

Désormais, tous les arrêts de bus de la Commune sont équipés d'abribus. C'est plus de confort pour les usagers, notamment les scolaires !



## Suppression abribus Millénaire

Suite à la révision de l'implantation des arrêts de bus, l'abribus en béton de la place du Millénaire était devenu inutile. Il a été démoli par les services techniques municipaux.

Cela a permis d'ouvrir la perspective sur la place du Millénaire et de créer 5 places de stationnement supplémentaires.

### Réfection façade « salle du foot »

La "salle du foot" (nom usuel de cette salle municipale car elle est mise à disposition d'un club de football par la Commune) a fait peau neuve. La réfection des façades (coût : 16 000 €) permet de redonner meilleure allure à ce bâtiment si proche de la Collégiale.

Cela contribue également à embellir le cœur du village.

### Cheminement PIÉTON au cimetière

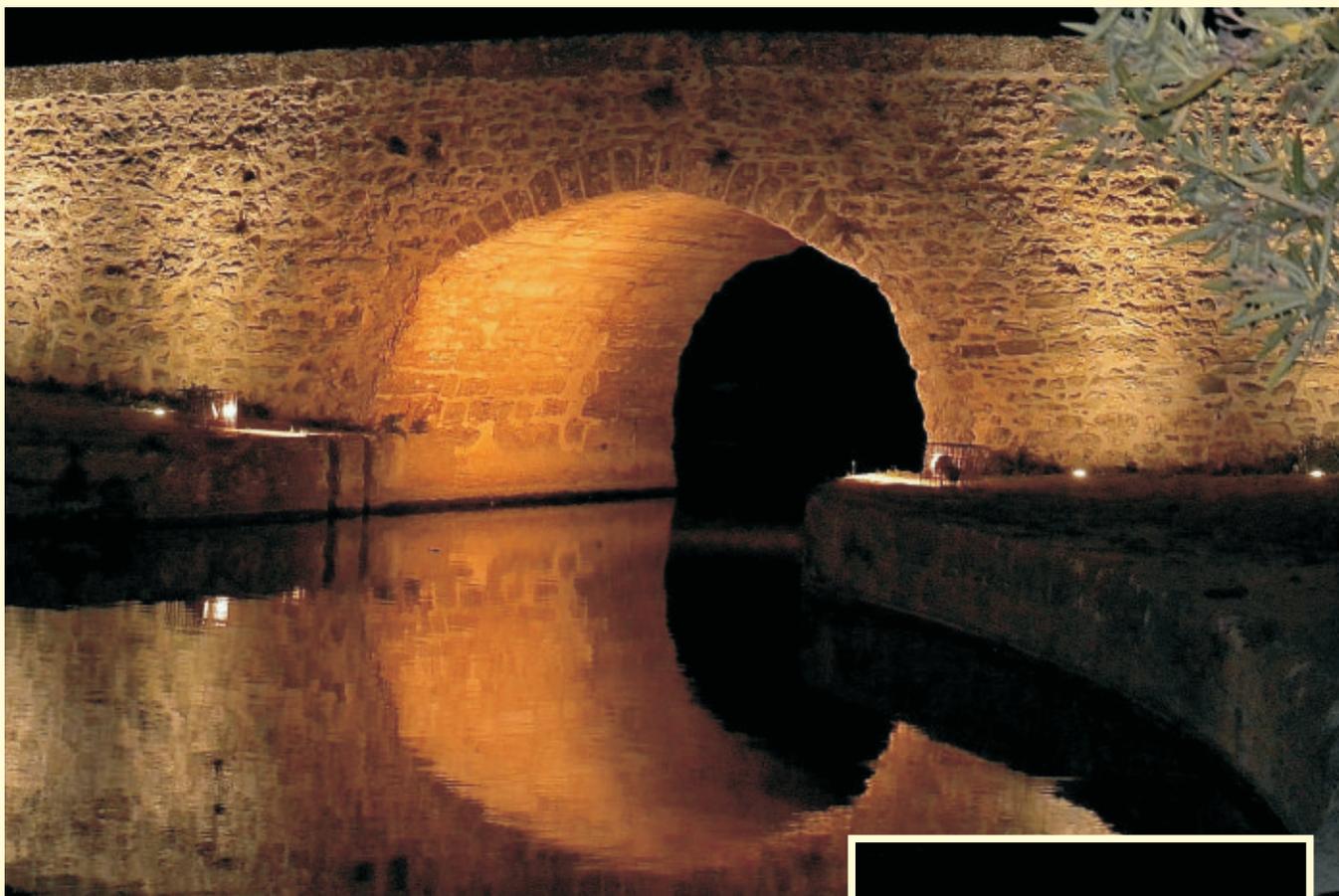
Un cheminement piéton sécurisé a été aménagé au niveau du cimetière, associé à la création de jardinières de pleine terre. Des places de stationnement ont également été créées à proximité immédiate du carrefour du Pont de Pierre.



### Aménagement d'un espace vert

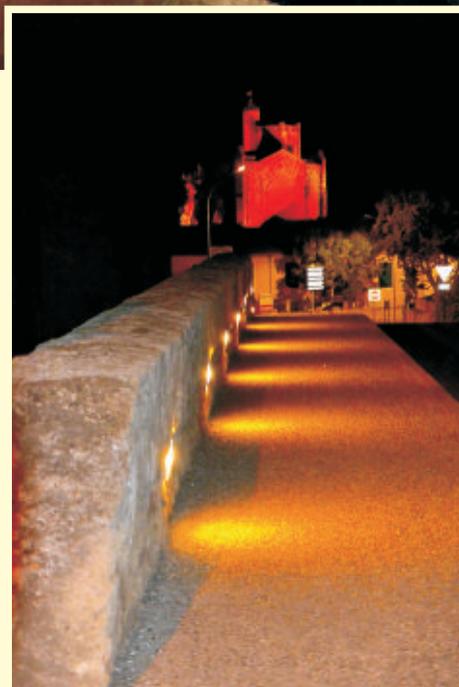
Les services techniques ont réalisé l'aménagement d'un espace paysager avenue de Nissan, à proximité du stade municipal. Alliant végétation de pleine terre et éléments minéraux, cet espace correspond à l'esprit méditerranéen, tout en limitant l'entretien et les besoins en eau.





## Eclairage du pont de pierre

Le nouvel éclairage du Pont de Pierre a été mis en service. Il se déclenche le soir en même temps que le réseau d'éclairage public, par contre la coupure a lieu elle à 1h00 du matin pour être en conformité avec la réglementation en vigueur sur les éclairages des Monuments. L'utilisation de dispositifs à LED permet de limiter la consommation énergétique. Cet éclairage mettra en valeur ce pont emblématique du Canal du Midi et de notre Commune !



## Modernisation de l'éclairage public

L'ensemble des lampadaires de l'avenue de la République a été équipé de LED. Ces systèmes sont plus durables et permettent une économie d'énergie. Nous vous rappelons que pour tout problème lié à l'éclairage public, un numéro vert est à votre disposition : **0 800 39 18 48**

## Plateau sportif du stade municipal

La rénovation du plateau sportif du stade municipal est à présent terminée : sol remis à neuf, nouveau mobilier, nouveau traçage !

Cet espace, utilisé notamment par les élèves de l'école élémentaire, du collège Paul Bert et du lycée Les Buissonnets, comporte désormais 4 terrains de handball et 4 terrains de basketball.

Un bel espace pour la pratique sportive accessible à tous !



Par ailleurs, des vestiaires pour les collégiens ont été aménagés dans le prolongement des anciens vestiaires du stade, avec 4 points d'eau. Des toilettes sont en cours d'aménagement.



## Réfection de l'arrosage automatique des stades

La réfection des systèmes d'arrosage automatique des stades municipaux (honneur et entraînement) a été effectuée durant l'été 2017, pour un montant de 35 000 euros hors taxe.

Il s'agissait de remplacer l'intégralité des systèmes particulièrement vétustes, qui engendraient chaque année des frais importants d'entretien et de réparation.

La mise en place de dispositifs modernes permet de mieux gérer l'arrosage (avec 35 asperseurs sur le stade d'honneur) pour des pelouses de meilleure qualité, tout en diminuant la consommation d'eau.

## CAPESTANG : commune hors-zone TAFTA et CETA !



***CETA : Comprehensive Economic and Trade Agreement, est le traité entre le Canada et l'Union européenne établissant un accord économique et commercial global.***

***TAFTA : Transatlantic Free Trade Agreement, est un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique souvent appelée grand marché transatlantique.***

**Alors que l'accord entre l'Union Européenne et le Canada (CETA) est récemment entré en vigueur, nous vous rappelons que la Commune de Capestang s'est symboliquement déclarée « commune hors-zone TAFTA et CETA » par délibération en date du 17 janvier 2017.**

Le CETA permettra au Canada d'exporter sans droits de douane vers l'Europe 45 840 tonnes de bœuf, contre un peu plus de 4 000 aujourd'hui, et 75 000 tonnes de porc, contre actuellement 5 500, par an. La mise en place de ce type d'accords conduira à une baisse du niveau de vie des paysans et agriculteurs, à une disparition toujours plus rapide des petites et moyennes exploitations et à une désertification accrue des zones rurales.

CETA et TAFTA, même combat ! Ces accords visent à faciliter les échanges entre les deux ensembles et prétend pour y parvenir : harmoniser les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique, démanteler les droits de douanes restants, notamment dans le secteur agricole, donner des droits de spécificités aux investisseurs – y compris aux spéculateurs, et supprimer « les barrières non tarifaires » au commerce, c'est à dire nos normes, règlements, lois.

Les collectivités locales ont une place fondamentale dans la cohésion des territoires, la lutte contre les inégalités et le développement économique. En cas de mise en application du traité transatlantique TAFTA, elles seront en première ligne.

**Face à cela, le Conseil municipal de Capestang, Refuse**

toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des salariés et des consommateurs.

la logique de mise en concurrence des territoires, des citoyens et des PME sans aucune protection et sauvegarde adéquates

l'érosion de ses capacités d'organisation et de régulation du développement économique local dans l'intérêt général.

**Demande**

l'arrêt des négociations du traité transatlantique et la diffusion immédiate de tous les éléments de la négociation en cours le rejet de l'accord UE-Canada – CETA

l'ouverture d'un débat national impliquant la pleine participation des collectivités locales et des citoyens, sur les risques portés par la politique commerciale de l'Union Européenne et de la France.

**Déclare** symboliquement la commune de Capestang « Zone Hors TAFTA et hors CETA ».

## TRAVAUX DE L'AVENUE DE MAUREILHAN

Des travaux sur le réseau d'assainissement collectif ont débuté le 6 novembre, avenue de Maureilhan. Ces travaux, d'un montant de 170 000 € subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Département, ont un double objectif.

Il s'agit d'étendre le réseau pour permettre le développement éventuel du village sur le secteur de l'avenue de Maureilhan, en continuité de l'urbanisation existante.

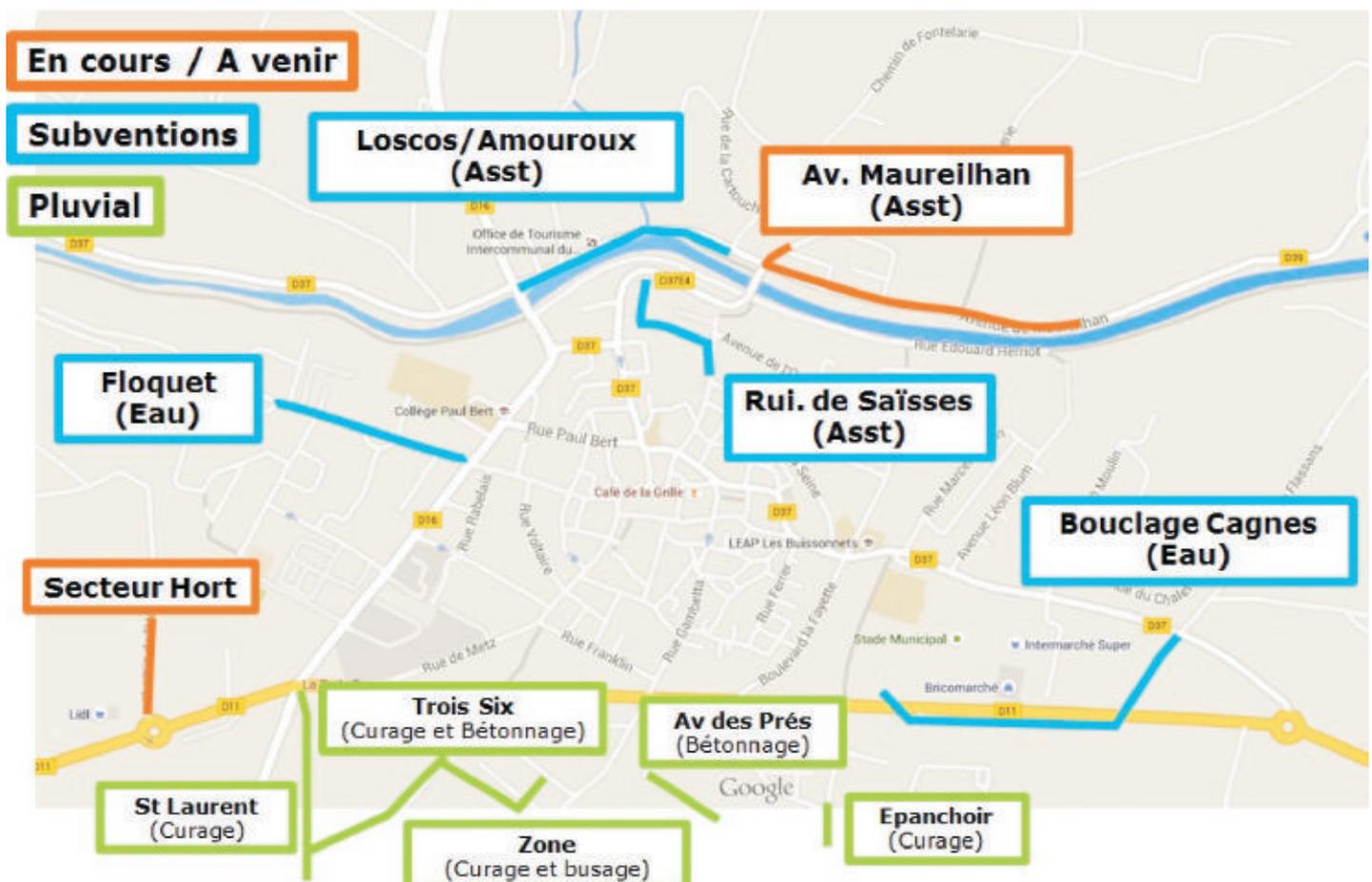
Il s'agit également de connecter le nord du village (chemin de St Sernin, rue de la Cartoucherie...) au réseau de l'avenue Léon Blum et de l'avenue de Nissan (rénovés en 2016), en passant sous le Canal via un fonçage. Cela permettra de désengorger le réseau du boulevard Layette qui reçoit aujourd'hui les eaux usées du nord du village et qui est saturé, occasionnant des engorgements gênants pour les riverains et nécessitant des interventions fréquentes.

Ces travaux contribueront donc à améliorer la qualité du réseau et à assurer le développement maîtrisé de la Commune.

## PROGRAMME DE TRAVAUX POUR 2018

L'extension et la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement se poursuivront en 2018, avec 600 000 euros de travaux prévus pour l'année. Ces travaux seront subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Département.

Le réseau d'eau pluviale sera également concerné avec le traitement des ruisseaux et déversoirs (débroussaillage, curage et bétonnage) au sud du village. Cela contribuera à améliorer l'évacuation des eaux en cas de fortes pluies, et donc à la sécurité globale.



## Nouvelle installation d'une borne électrique de recharge pour les véhicules électriques au Parking du Centre Médical

La commune a décidé d'installer sur le parking du centre médical une borne IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques). Ce projet, d'un montant total de 15 000 Euros, a été subventionné par l'ADEME et Hérault Energie à hauteur de 13 000 €, soit un coût net pour la Commune de 2000 €.

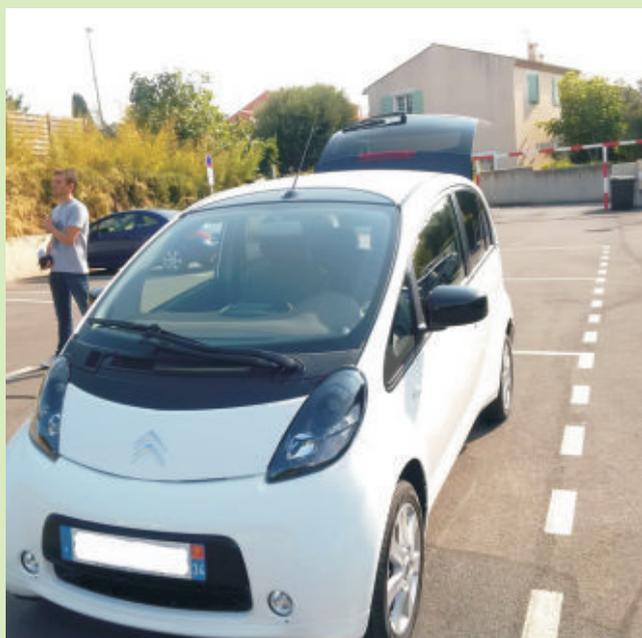
Cette borne s'adapte à tous les véhicules et peut recharger rapidement (environ 2h pour un plein) deux véhicules en même temps. Un tarif accessible car le coût d'abonnement annuel de la carte RÉVÉO est fixé à 12 euros. Le coût par recharge sera de 1,50 euros TTC pour les abonnés et 3 euros TTC pour les non abonnés jusqu'à la première heure de charge.

Au-delà, le tarif sera décompté à la minute (1,50 euros TTC par heure, soit 0,025 centime la minute, abonné ou pas).

Une simplicité de paiement car l'abonné pourra gérer son compte en ligne. Le paiement peut se faire soit via une carte d'abonnement, soit via l'application mobile.



## Un premier véhicule électrique pour la commune !



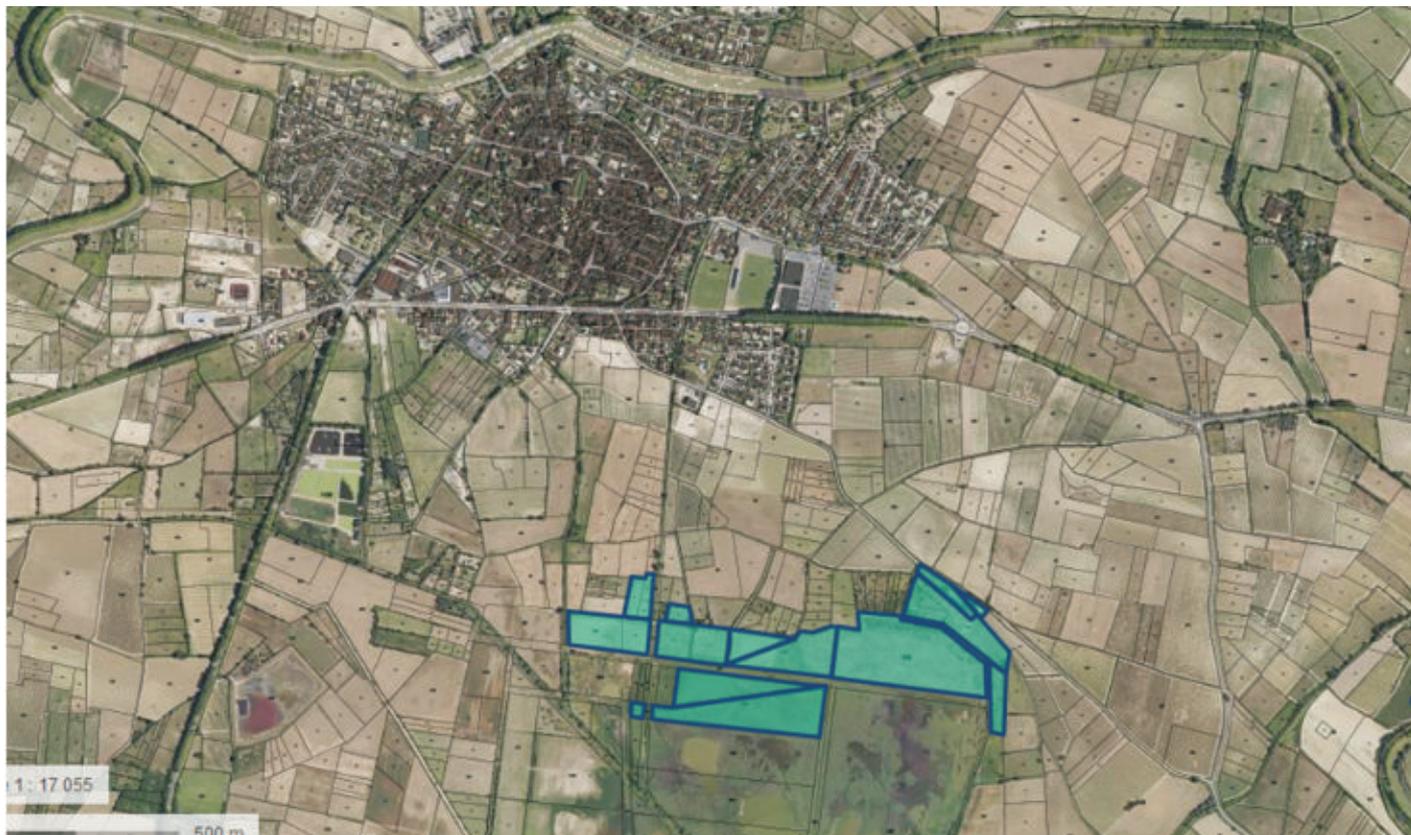
Le parc de véhicules de la Commune s'est enrichi de son premier véhicule entièrement électrique : une Citroën C Zéro, acquise dans le cadre d'un groupement d'achats organisé par Hérault Energie.

Ce véhicule sera mis à disposition du Centre Municipal de Santé, pour une utilisation principalement dédiée aux visites à domicile.

La proximité de la nouvelle borne de recharge, située sur le parking du centre médical, permettra une utilisation optimale.

Ce nouveau véhicule nous permettra de juger de l'efficacité et de la pertinence de ce nouveau type de motorisation, afin de doter d'autres services municipaux de véhicules électriques.

## UN PROJET DE CENTRALE photovoltaïque



La Commune a fait l'acquisition de 20 hectares de terrain dans l'étang de Capestang, pour un montant de 20 000 euros. Ces terrains, qui appartenaient au SIVOM d'Ensérune, incluent l'emprise de l'ancienne décharge située route de Poilhes.

Notre objectif, en partenariat avec la société biterroise Quadran, est la création d'une centrale photovoltaïque de 5 hectares. Composée de 10 000 panneaux, elle produira l'équivalent de la consommation de 3600 habitants. Une promesse de bail a été signée, permettant ainsi le début des études faisabilité au premier trimestre 2018.

La location de l'emprise à la société Quadran s'élèvera à 20 000 euros par an pendant 40 ans. L'acquisition des terrains sera ainsi compensée au bout d'un an !

### MATINEE ECO-CITOYENNE

Un ramassage éco-citoyen sera organisé pour une troisième édition le samedi 2 juin 2018. Le rendez-vous est fixé à 9h30 sur le parking de la salle polyvalente. Plusieurs équipes se répartiront sur différents secteurs, la matinée se clôturera par un apéro-grillade offert par la municipalité.



## Partenariat avec l'association Terre de Liens

*La municipalité s'est interrogée sur les solutions pour développer une offre alimentaire locale et biologique dans un contexte agricole dominé par la viticulture. Peut-on installer de nouveaux paysans sur la commune ? Installer, peut-être ! Mais où ? Y aurait-il du foncier disponible ?*

*C'est cette hypothèse que nous avons souhaité approcher et vérifier. Nous nous sommes alors rapprochés de l'Association Terre de Liens Languedoc Roussillon pour avancer dans cette recherche.*



Un groupe de travail s'est réuni, associant étroitement les élus locaux et une équipe de l'Association Terre de Liens. Ensemble, parcourant les 4 coins du territoire communal, chacun a pu découvrir ou redécouvrir les potentialités du terroir et de son climat, sous l'angle de la terre nourricière. Car la contrée n'a pas toujours été vouée à la seule monoculture de la vigne.

Il s'agit donc d'enquêter pour trouver des terres susceptibles d'accueillir de futurs paysans. Tout y passe : biens publics, biens vacants, friches, grandes propriétés, offres foncières...

A partir des méthodes participatives de Terre de Liens, un diagnostic partagé a pu être posé, s'appuyant sur une cartographie des terres potentiellement mobilisables.

Des zones à enjeux ont été définies, puis caractérisées pour déterminer les orientations agricoles possibles sur ces espaces, à l'échelle parcellaire.

Après 4 mois d'enquête, plusieurs pistes sérieuses sont tracées. La coopération entre la commune et Terre de Liens va maintenant se poursuivre pour passer à la phase d'installation, qui sera forcément plus longue.

Pour ouvrir des pistes en vue d'installer une agriculture nourricière et bio sur son territoire, la Commune de Capestang a donc signé une convention de partenariat avec l'association Terre de Liens, qui s'étendra sur une période de 18 mois.

## Aire de lavage : LE PROJET EST SUR LES RAILS !

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro « Du Canal à l'Étang », notre projet d'aire de lavage pour machines agricoles a obtenu les subventions nécessaires à sa réalisation.

Rappelons que ce projet est estimé à environ 650 000 euros hors taxe.  
Les subventions obtenues s'élèvent à 512 936 € HT (taux équivalent 79 %), répartis comme suit :

- FEADER (Europe) : 72 708.67 €
- AGENCE DE L'EAU : 408 168.83 €
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 34 : 32 058.50 €

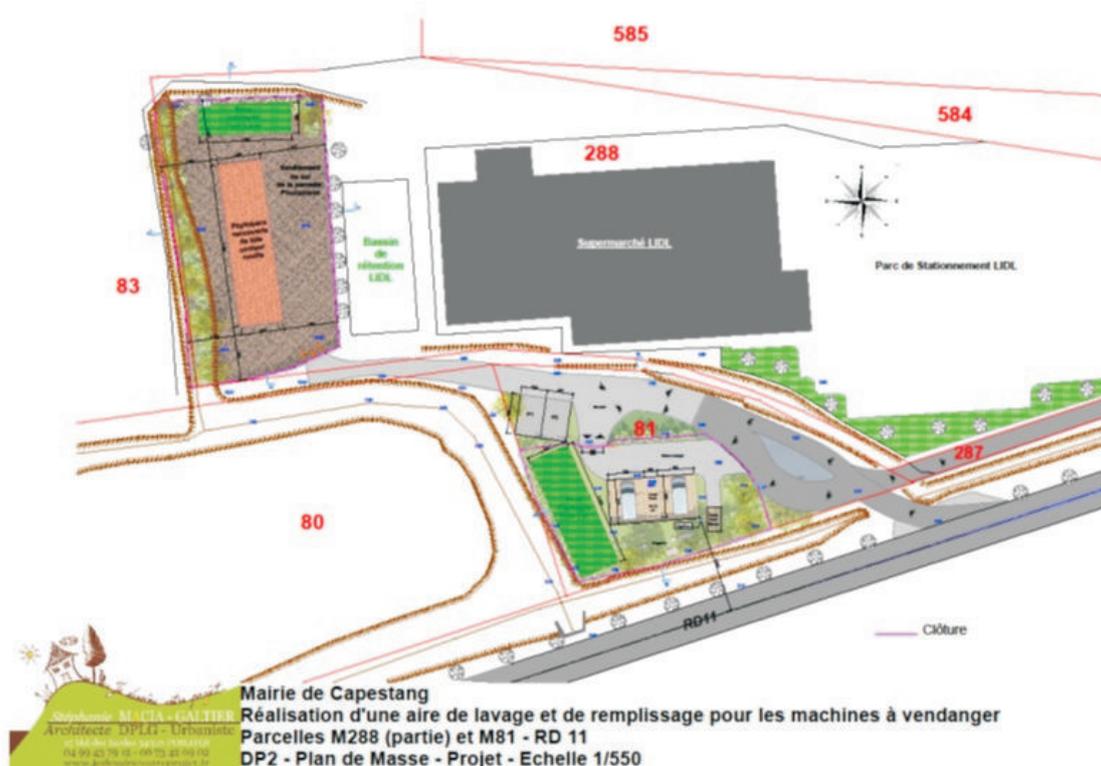
Le maître d'œuvre (bureau d'études techniques) a été choisi, la phase opérationnelle peut débuter avec les études préparatoires, notamment géotechniques. Courant premier trimestre 2018, les entreprises (terrassement, gros œuvre, fournisseurs techniques) seront choisies, avec pour objectif une livraison de l'équipement pour les vendanges 2018.

Au-delà des aspects techniques, si importants soient-ils, il convient de souligner la nécessité de l'engagement des utilisateurs (principalement viticulteurs) pour que le projet aboutisse. Nous avons recueillis les contrats d'engagement pour 55 pulvérisateurs et 14 machines à vendanger, qui permettent de confirmer l'opportunité du projet et donc de valider l'obtention des subventions.

Compte tenu du fort taux de subvention, nous pouvons proposer aux utilisateurs des tarifs modérés :

- 200 € TTC / an / machine à vendanger
- 50 € TTC / an / pulvérisateur
- 2 € TTC / m<sup>3</sup> d'eau utilisée

Grâce à la mobilisation conjointe des élus, des techniciens de la Communauté de Communes Sud-Hérault et du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, ainsi que des utilisateurs, nous avons pu faire avancer ce projet rendu nécessaire par le durcissement des réglementations sur l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est une avancée pour l'activité agricole de notre territoire et pour l'environnement !



## RYTHMES SCOLAIRES : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

**Les conseils d'écoles, appelés à se prononcer sur les rythmes scolaires, ont voté à la majorité le retour à la semaine de quatre jours.**

La municipalité prend évidemment acte de cette décision, même si nous la regrettons. En effet, la Commune avait beaucoup investi tant humainement que matériellement et financièrement pour la mise en place des activités périscolaires (TAP). Cela dit, en matière d'organisation éducative, la Commune ne peut agir en opposition avec les autres parties prenantes (enseignants, représentants des parents d'élèves). La nouvelle organisation prendra donc effet à la rentrée de septembre 2018.



A partir de septembre 2018, le mercredi sera donc considéré comme du temps « extra-scolaire » pour lequel la Commune n'est plus compétente. Cette compétence a en effet été transférée à la Communauté de Commune Sud-Hérault. La Commune ne mettra donc pas en place de service de garderie le mercredi matin. Il appartiendra par conséquent aux parents de prendre les dispositions nécessaires pour prendre en charge votre enfant.

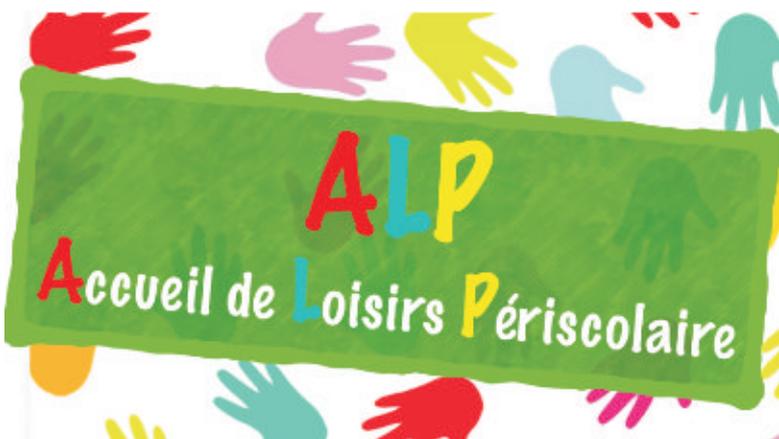
Par ailleurs, les (TAP) ne seront pas maintenues les autres jours. En effet,

l'organisation de ces activités était intimement liée à l'esprit de la réforme des rythmes scolaires, notamment le passage à la semaine de quatre jours et demi. Il s'agissait de proposer des horaires scolaires plus courts, complétés par des activités permettant la découverte de pratiques sportives et culturelles variées.

Le retour à la semaine de quatre jours remet en cause cette logique. Dans ces conditions, il ne nous paraît pas cohérent de maintenir des activités périscolaires après une journée entière d'apprentissage.

## UN ACCUEIL DE LOISIR PÉRISCOLAIRE RECONNU PAR LA CAF

Les services de garderie municipale et des activités périscolaires ont été transformés en Accueil de Loisir Périscolaire (ALP) sur les deux écoles de la Commune. La création de cette structure permet de capitaliser la qualité des activités proposées, ainsi que celle de l'encadrement.



La qualité des services de notre ALP a été reconnue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ce qui a permis le versement de plus de 50 000 euros de subvention de la part de cet organisme.

**Cela nous a permis de baisser significativement les tarifs de la garderie qui sont passés de 3,20 € à 2€ pour une journée complète, soit une baisse de 37,5% !** les activités périscolaires restent bien sûr gratuites et ouvertes à tous.

## RENOVATION ET INSONORISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire a été intégralement rénové et insonorisé. Après la pose d'un sol souple pendant l'été 2017, afin de faciliter l'entretien et de réduire les bruits de frottement des chaises, des éléments dits "baffles acoustiques" ont été installés sur les murs et au plafond.

Conçus et fabriqués en France à partir d'une nouvelle technologie, ces produits sont désormais très répandus dans les restaurants, salles de réception et lieux recevant du public.

Ils permettent d'inclure des éléments décoratifs, tels que la fresque murale sur le mur du fond, choisie par le Conseil Municipal des enfants.

Cet aménagement permet plus de confort pour la centaine d'enfants qui prennent chaque jour leur repas à l'école, et de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux.

La salle multi-activités, également utilisée comme salle de restaurant pour les élèves de la maternelle a elle-aussi été équipée.

Tous les utilisateurs sont satisfaits !



## ENTRETIEN ET TRAVAUX A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pendant les vacances, il se passe tout de même des choses à l'école ! Les services techniques ont mis à profit l'été pour réaliser divers travaux dans les écoles. Notamment, à l'école élémentaire F. Mitterrand.

Poursuite de l'installation du nouveau mobilier entamée l'année dernière : bureaux individuels et chaises réglables en hauteur pour plus de confort

Peinture de la structure métallique des auvents de la cour  
Décapage et cirage des sols des classes

## TOURNÉE D'ÉTÉ HÉRAULT SPORT

La tournée d'été d'Hérault Sport a fait, cette année encore, étape à Capetang le mercredi 9 août, au stade municipal.

Au programme : Beach tennis, tambourin, volley ball, lecture (coin lecture pour tous, BD et livres en accès libre).

Les animations sont gratuites et encadrées par les animateurs qualifiés d'Hérault Sport.



## École maternelle : elle s'appelle désormais Lucie AUBRAC !



Samedi 25 novembre, s'est déroulé la cérémonie de dénomination de l'école maternelle.

Elus, enseignantes, agents municipaux et parents d'élèves étaient réunis pour dévoiler la plaque apposée sur la façade et portant le nom de Lucie Aubrac.

Dans son discours le Maire a rappelé le parcours de cette femme au caractère bien trempé, engagée contre le nazisme. Pendant la seconde guerre mondiale, elle a fait partie des réseaux de la résistance, avec son mari Raymond. Si elle a milité dans l'ombre, en fabriquant des faux-papiers, rédigeant des tracts, elle n'hésitait pas à prendre les armes pour mener des actions de terrain. A trois reprises, elle a libéré son mari, notamment lorsqu'il s'est fait capturé à Lyon avec Jean Moulin.

Par la suite, elle ne cessa jamais de militer, d'enseigner, de faire la pédagogie de ce que furent l'ignominie de la collaboration et la fraternité de la Résistance. De sa voix forte, avec une détermination inoxydable, elle racontait, expliquait. Lucie Aubrac meurt le 14 mars 2007 à l'âge de 94 ans.

Le Maire a cité le crédo de Lucie Aubrac : « *Résister doit toujours se conjuguer au présent !* ». *En conclusion, il a rappelé que « L'éducation, l'école sont une forme de résistance. Une résistance à l'individualisme et au repli sur soi. L'école contribue à accomplir la promesse républicaine de notre devise : liberté, égalité, fraternité ».*



## La grande lessive à l'école maternelle

Jeudi 19 octobre l'école maternelle de Capestang a participé à la manifestation éphémère biannuelle et internationale « La grande lessive ». Des cordes devaient être tendues place Jean Jaurès pour accueillir les productions des élèves et de toutes les personnes souhaitant participer sur le thème donné « Ma vie vue d'ici... et là ». Le temps ne nous a malheureusement pas

été favorable. L'exposition a tout de même eu lieu dans le hall d'accueil de l'école. Les enfants étaient fiers de voir leurs productions ainsi « étendues ». Les parents ont pu les découvrir aux heures d'entrée et de sortie des classes, jusqu'au lendemain matin.

Cette manifestation sera sans doute renouvelée lors de l'édition du mois de mars, en espérant que la météo soit plus clémente et permette de réaliser cette exposition hors de l'école afin qu'elle soit ouverte à tous.

## « Mets tes baskets et bats la maladie ! »

Une opération citoyenne nationale au Collège Paul Bert de Capestang pour sensibiliser les jeunes à la solidarité et au handicap

Depuis 2015, sous l'impulsion de Mme Thoulouze, professeur d'EPS, le collège participe à la dictée d'ELA, Association Européenne contre les Leucodystrophie ([www.ela-asso.com](http://www.ela-asso.com))

En juin 2016, 450 élèves du collège, accompagnés de Nattan Copin, Ambassadeur ELA, se sont engagés dans une marche : 6.5 km balisés par les professeurs d'EPS.

En mai 2017, les élèves de 6ème du Collège, les élèves de CM2 de Capestang, Colombiers, Montady, Nissan et Poilhes ont pris le départ en même temps jusqu'au stade de Poilhes : 12 km encadrés par des adultes.

En octobre 2017, toutes les classes du Collège ont préparé la dictée d'ELA ;

Une marche est prévue au printemps 2018.

En 2015-2016 : 10 370 € de dons récoltés !

En 2016- 2017 : 4141€

**UN GRAND MERCI A TOUS !**



## Cérémonie de remise de diplômes pour les élèves du collège Paul Bert.



La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu pour la troisième année consécutive. Devant le succès croissant des précédentes éditions le choix a été fait d'une salle plus grande, la Maison du Peuple a été mise à disposition par la Mairie de Capestang. Cette année ont été remis :

- Les diplômes du diplôme national du Brevet session 2017
- Les diplômes du Certificat de Formation générale session 2017
- et enfin les permis AM A noter que les résultats sont en constante augmentation depuis 2013 (74%) pour atteindre aujourd'hui 82.4 % pour le brevet, : 80% pour les Résultats CFG.



## LE CCAS ET SES PROJETS

Capestang vient de finaliser son Analyse des Besoins Sociaux ; elle révèle que sa population est proportionnellement plus âgée que la moyenne de l'Hérault et que seulement 20 % de la tranche d'âge de + de 60 ans bénéficie de l'APA.

D'autre part on peut observer que le nombre de jeunes enfants est supérieur à la moyenne du département, sur 1336 ménages plus de 11 % représentent des familles monoparentales, et paradoxalement seulement 5,8 % des jeunes ménages perçoivent des prestations sociales.

Ces pourcentages sont très révélateurs et l'on peut en déduire que beaucoup de capestanais pourraient être éligibles à une allocation, mais n'en font pas la demande, soit par choix soit par manque d'information.

C'est donc tout naturellement que le CCAS a décidé d'agir et de se focaliser sur l'accompagnement des personnes âgées, dès 2018 par le biais d'une mission de service civique, nous allons rencontrer les + de 80 ans afin de les informer de leurs droits, mais aussi des avantages et commodités dont elles peuvent se prévaloir tant au niveau local que national.

Bien évidemment le CCAS mais aussi la Maison des Services Au Public peut les accueillir pour constituer des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, etc...

Cette mission est confiée à Morgane Furet et elle sera accompagnée par les élèves du lycée des Buissonnets qui réaliseront un flyer listant les différentes démarches et les structures à contacter.

In fine, nous réunirons toutes les associations qui gravitent autour du social, sous l'égide de MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement des personnes Agées) pour répondre aux demandes urgentes et organiser une veille sociale.

Près de 20% des habitants du Languedoc-Roussillon vivent sous le seuil de pauvreté et Capestang ne déroge pas à la règle. Aussi, l'épicerie solidaire a toute son utilité, et répond aux attentes. Nous avons une équipe de bénévoles compétente et très motivée qui fait un travail de manutention considérable puisque tous les kilos se transforment en tonnes et sont vérifiés, rangés par date de conservation au quotidien pour ensuite être redistribués.

Elle est logiquement un vecteur de solidarité et a un rôle essentiel de lien social mais aussi d'analyse, d'écoute et de gestion des demandes individuelles. Le Conseil départemental nous soutient sous forme de subvention, cette année 2000 €, mais aussi en nous informant des dispositions mises en place pour les plus démunis. C'est un partenariat précieux et efficace au même titre que la banque alimentaire, qui, outre le fait qu'elle nous procure des denrées variées avec de plus en plus de frais, elle nous propose aussi des formations d'hygiène, d'informatique, etc...

Aussi, c'est spontanément que nous avons répondu favorablement à la demande du C.D. en les épaulant dans la création d'une épicerie solidaire itinérante dans les hauts cantons, l'ouest du département étant très mal desservi en aide alimentaire.

***Le CCAS reste mobilisé pour répondre aux sollicitations d'une population toujours plus fragilisée par la conjoncture économique actuelle mise en œuvre par une classe politique au pouvoir qui semble déconnectée de la base et de ses préoccupations.***

## Socio...infos

### APEAI

Début octobre, la vente de brioches sur le marché et à Intermarché au profit des handicapés, nous a permis de remettre à l'APEAI, la coquette somme de 900 €.



### Collecte nationale

des 24 et 25 novembre 2017. Cette année 2,156 Tonnes ont été récoltées dans les 2 supermarchés de Capestang.

Merci à tous ceux qui ont participé !

### CCAS

Pour une meilleure organisation, le CCAS sera ouvert au public tous les après-midi et ce à partir du 1er janvier 2018.

### NOËL 2017 Chocolats

Comme chaque année, décembre est le mois de distribution des chocolats pour les + de 80 ans.



### Sympathique réveillon

Les personnes de Capestang de plus de 62 ans qui se sont inscrites au CCAS, ont bénéficié d'un panier généreusement garni de produits achetés exclusivement chez les commerçants du village.

### Repas des anciens

Il aura lieu le 13 février, jour de Mardi Gras. Cette année c'est le Thélème qui officiera aux fourneaux et DiKa & Co qui animera l'après-midi musicale.

### Appel aux bonnes volontés

L'épicerie solidaire de Capestang recherche un coiffeur bénévole ainsi que des personnes qui voudraient bien s'investir pour une « aide aux devoirs ». Merci à vous de contacter le CCAS. »

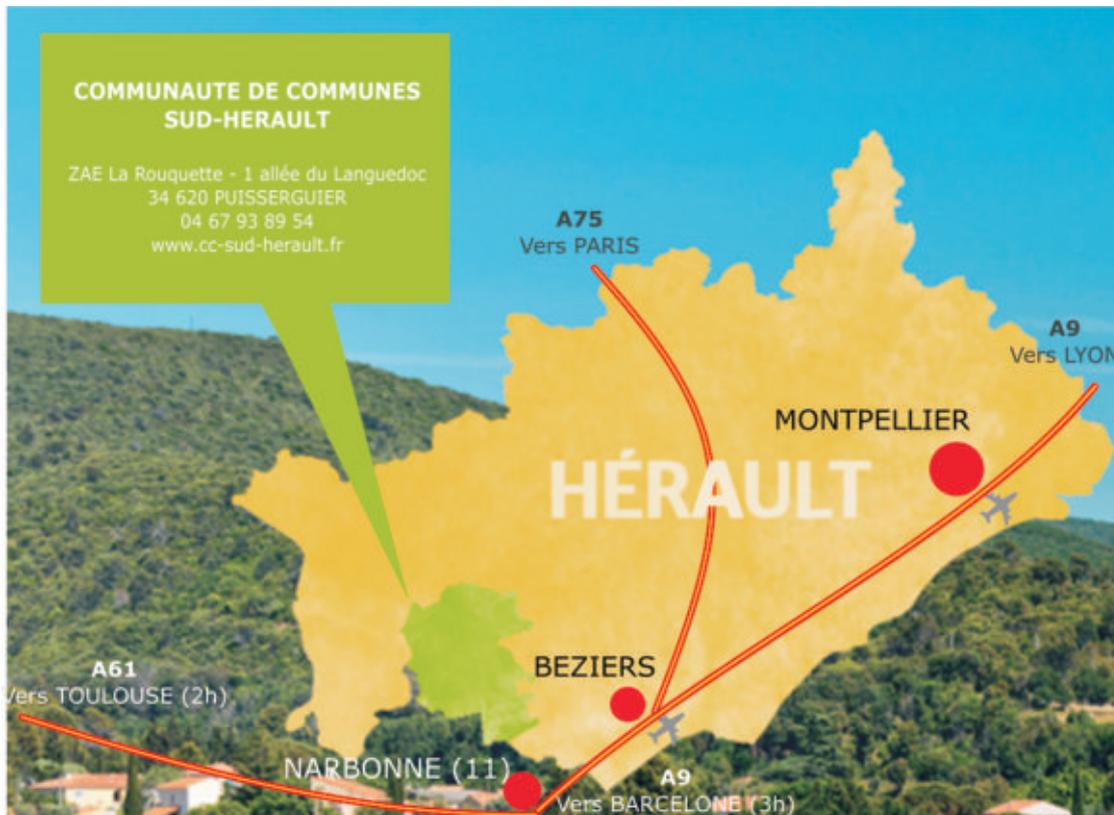
### Urgence formation

Vous souhaiteriez vous familiariser à l'utilisation des défibrillateurs ? La Croix rouge dispense des formations gratuitement, il suffit de venir s'inscrire à l'accueil en mairie. »

## une journée de collecte avec l'équipe de l'épicerie solidaire



## Communauté de communes, en bref



## Plan local d'urbanisme intercommunal

Fil directeur de l'aménagement du territoire communautaire, le PLUI est aujourd'hui au stade de la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Après avoir défini les orientations générales en Mars 2017, la rédaction du PADD a mobilisé l'ensemble des élus du territoire.

Cette étape précise la vision politique commune, constituant le projet de territoire de notre intercommunalité, en abordant tout un ensemble de thématiques : Habitat, agriculture, économie, tourisme, environnement, mobilités,...

### OPERATION « CŒUR DE VILLAGE »

Mise en place durant l'année 2017, l'opération intercommunale « Cœur de village » a pour objectif de subventionner les travaux de réhabilitation des bâtiments et logements dégradés dans les centres de nos villages.

Après un peu moins d'un an, une dizaine de dossiers ont été traités ou sont en cours de traitement. L'écho positif de cette opération amène les élus à vouloir la développer.



## Lieux d'accueil entreprises

Depuis 2016, Sud-Hérault porte un projet de création d'espaces dédiés aux entreprises et aux professionnels dans les centres-bourgs. La première phase de ce projet ouvrira ses portes à Saint-Chinian cette année, sous la forme d'un « tiers-lieu ». Cet espace accueillera TPE, créateurs d'entreprises, auto-entrepreneurs mais aussi télétravailleurs. Ils pourront y louer un bureau, une salle de réunion ou accéder à un espace commun de travail.



Édition 2017  
**LES TROPHÉES  
DE L'ENTREPRENEURIAT  
EN SUD-HÉRAULT**

## Trophées DE L'ENTREPRENEURIAT EN Sud-Hérault

D'octobre à décembre 2017, les entreprises de Sud-Hérault ont pu concourir pour la 2ème édition des TROPHÉES DE L'ENTREPRENEURIAT en Sud-Hérault.

Une trentaine de candidatures ont été déposées et analysées avec attention par les membres du jury, composé d'élus et techniciens de la communauté de communes, du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, des CCI, Chambre des Métiers et d'Artisanat et Chambre d'Agriculture de l'Hérault, ainsi que des dirigeants de deux entreprises implantées sur le territoire. Les noms des 6 lauréats ont été dévoilés le 14 décembre dernier à la salle de l'abbatiale à Saint-Chinian.

## MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Le chantier de l'aménagement de la MSAP de Capestang, place Ferrer, a pris du retard en raison de la découverte inattendue d'amiante. Les travaux ont repris et la livraison des nouveaux locaux est prévue pour le premier semestre 2018.

## Entretien des berges du CANAL

Suite au constat du mauvais état d'entretien des berges du Canal, une discussion a eu lieu avec Voies Navigables de France (VNF). Il a été convenu qu'une convention serait établie entre la Communauté de Communes et VNF pour augmenter les fréquences de fauchage. Le coût estimé est de l'ordre de 20 000 euros par an.

## Voie verte

Suite aux dégâts causés par les intempéries de l'automne 2014, une procédure judiciaire était en cours entre la Communauté de Communes et les entreprises en charge de l'aménagement de la Voie Verte. Un protocole d'accord favorable à la collectivité a finalement été conclu, mettant un terme à l'action judiciaire.

La remise en état de la Voie Verte sera ainsi réalisée courant premier semestre 2018, pour une mise en service effective à l'été 2018.

# PROJETS A VENIR

## GENDARMERIE : OBJECTIF 2020 !

Ce grand projet, porté en maîtrise d'ouvrage communale, avance pas à pas, avec en ligne de mire la livraison de la nouvelle caserne et des 20 logements associés pour le début de l'année 2020.

Le concours d'architecture et d'ingénierie, lancé au début de l'année 2017, a permis, suite à un premier travail d'analyse, de faire émerger quatre propositions architecturales. Le jury du concours, réunissant élus, paysagistes et urbanistes avec la présence consultative des services techniques de la Gendarmerie, s'est réuni le 15 décembre 2017 pour finaliser le choix de l'architecte-maître d'œuvre.

La tâche n'est pas mince, car il faut concilier les aspects techniques et fonctionnels des locaux de la brigade, avec l'agrément et l'insertion paysagère des 20 logements qui accueilleront les militaires et leurs familles. Ces logements seront positionnés dans le nouveau quartier qui va se développer autour de la caserne, à l'entrée Est du village en bordure de la RD11.

La dimension financière du projet est également conséquente, car en intégrant l'acquisition des terrains (5450 m<sup>2</sup>), les voiries, aménagements, espaces verts et constructions, le montant s'élève à près de 6 millions d'euros hors taxe. Pour faire face à cela, nous avons négocié des financements auprès de la Caisse des Dépôts et de la Caisse d'Épargne pour un total de 5 millions d'€. Les loyers payés par l'État compenseront les annuités des emprunts. Par ailleurs, dans le cadre de la convention avec l'État, nous bénéficierons d'une subvention d'environ 750 000 euros. De plus, nous avons sollicité des subventions complémentaires auprès de l'État (DETR), dans le cadre du maintien des services publics en milieu rural, ainsi que par le contrat de ruralité porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Nous avons conscience de l'importance de ce projet pour notre Commune. Importance financière, compte-tenu des montants en jeu, mais aussi importance en matière d'attractivité du village, par le maintien d'un service public fondamental. Il mobilisera donc notre attention et notre énergie jusqu'à sa concrétisation !



Lotissement communal « Les Cagnes »

## UN DEVELOPPEMENT URBAIN RATIONNEL

Après plus d'une décennie de ralentissement des délivrances de permis de construire, en grande partie due à l'absence d'opérations nouvelles de lotissement, il fallait une forte volonté municipale pour mettre enfin à disposition une offre de terrains à bâtir correspondant aux attentes.

Bien évidemment, c'est dans un esprit de maîtrise de l'urbanisation garantissant le développement équilibré et harmonieux de la commune, que la collectivité a décidé de porter l'application de sa politique d'habitat sur les secteurs fonciers ouverts à l'urbanisation dans le PLU actuel (Plan Local d'Urbanisme).

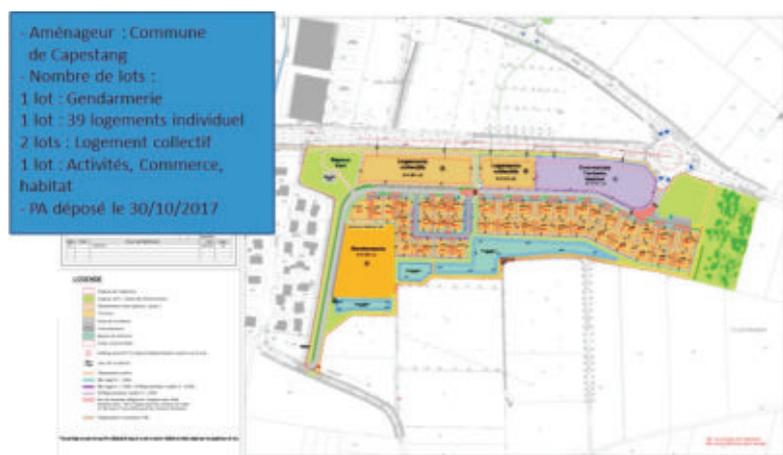
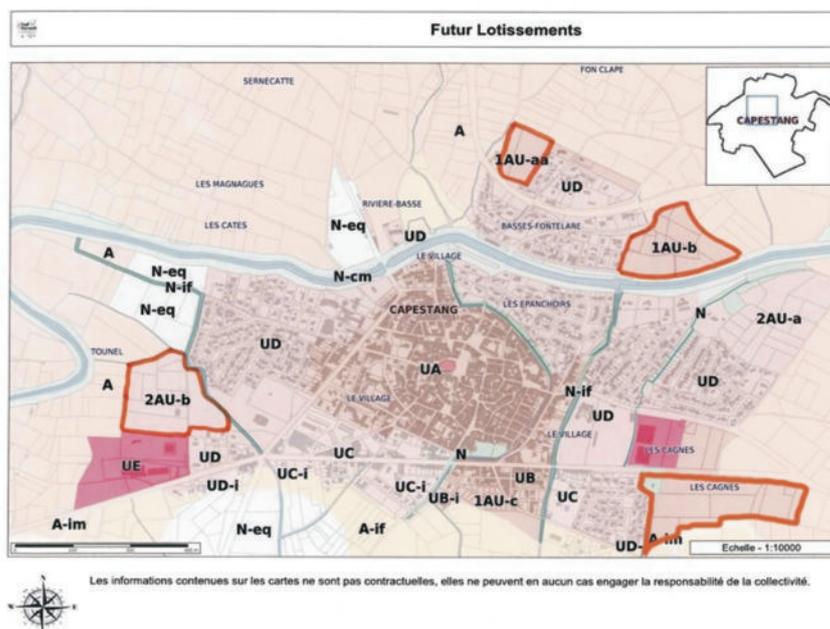
La réalisation par tranches des opérations assure une bonne complémentarité entre elles et permet de coordonner dans le temps la prise en compte des besoins pour les 10 prochaines années. Ceci dans le but de graduer de façon raisonnée l'apport de population nouvelle.

**Pour atteindre l'objectif fixé, plusieurs opérations sont programmées.**

**Tout d'abord, une zone d'aménagement d'initiative publique communale dite « Les Cagnes ».**

Celle-ci comporte :

- la nouvelle gendarmerie (y compris 20 logements gendarmes),
- un lotissement communal de 35 lots,
- des logements locatifs aidés (40 + 25)
- un secteur destiné à de l'activité commerce et tertiaire.
- une chaufferie bois (gendarmerie et logements locatifs)



**Portés par des aménageurs privés, trois autres secteurs du village sont concernés :**

- « **Hort** » à l'ouest. Lotissement « Le Sauvignon ». 70 lots en trois tranches.
- « **Basse Nicoule** » au nord-est. Opération de 60 lots en trois tranches.
- « **Fontclare** » au nord-ouest. Lotissement de 15 lots.

L'enjeu est de répondre au mieux à la demande des personnes en recherche d'un terrain pour leur résidence. Pour ce faire, une gamme diversifiée de surfaces des lots est proposée. Ni trop petits, ni trop grands, du choix pour que chacun puisse trouver son bonheur.

Des opportunités pour construire, certes, mais accessibles financièrement aux jeunes ménages du village, c'est le rôle du lotissement communal.

De leur côté, les logements locatifs sont destinés notamment à ceux qui dans un premier temps ne s'engageront pas dans l'accession à la propriété. Cela leur permettra d'attendre le moment le plus opportun pour se lancer dans la construction de leur maison s'ils le souhaitent plus tard.

Par ailleurs, il faut le mentionner, le montant des loyers du locatif aidé permettra d'apporter une souplesse financière à la majorité des ménages en quête d'un logement convenable.

## Plan Voirie : DES TRAVAUX D'ENVERGURE !

*En 2018, nous lançons un « Plan Voirie » visant à rénover un certain nombre de rues et d'impasses du village. Plutôt que d'agir au « coup par coup », nous faisons le choix de planifier ces travaux sur trois ans, afin de pouvoir mettre efficacement en concurrence des entreprises pour bénéficier de tarifs avantageux, liés aux volumes traités.*

La première tranche de travaux, en 2018, portera principalement sur le centre du village, notamment sur le secteur particulièrement dégradé de la rue Ferrer. Le montant prévisionnel est significatif, de l'ordre de 200 000 euros.

Cela contribuera à améliorer la qualité de l'espace public et donc à conforter l'attractivité du centre.

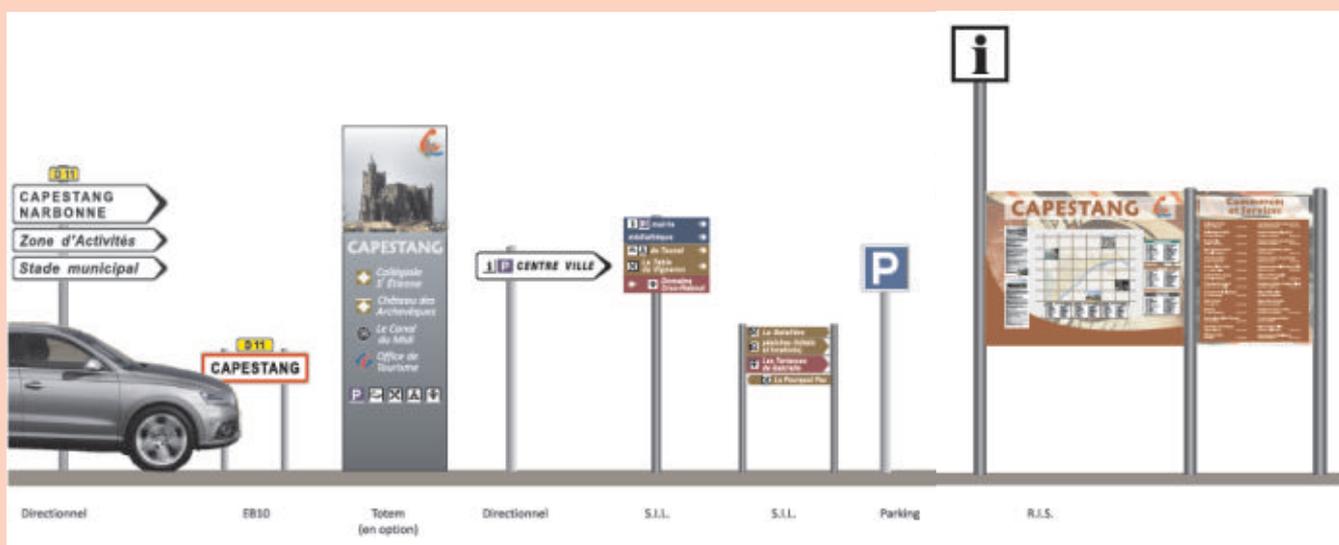
## Signalétique : QUALITE et LISIBILITE !

Confiée à un bureau d'étude spécialisé fin 2015, la démarche de refonte de la signalétique a abouti à la réalisation d'un schéma directeur début 2017. Cette démarche était une nécessité à double titre. Tout d'abord, il était impératif de rationaliser et de moderniser notre signalétique. Ensuite, la réglementation a changé en juillet 2015, conduisant à des normes plus restrictives en matière de signalisation.

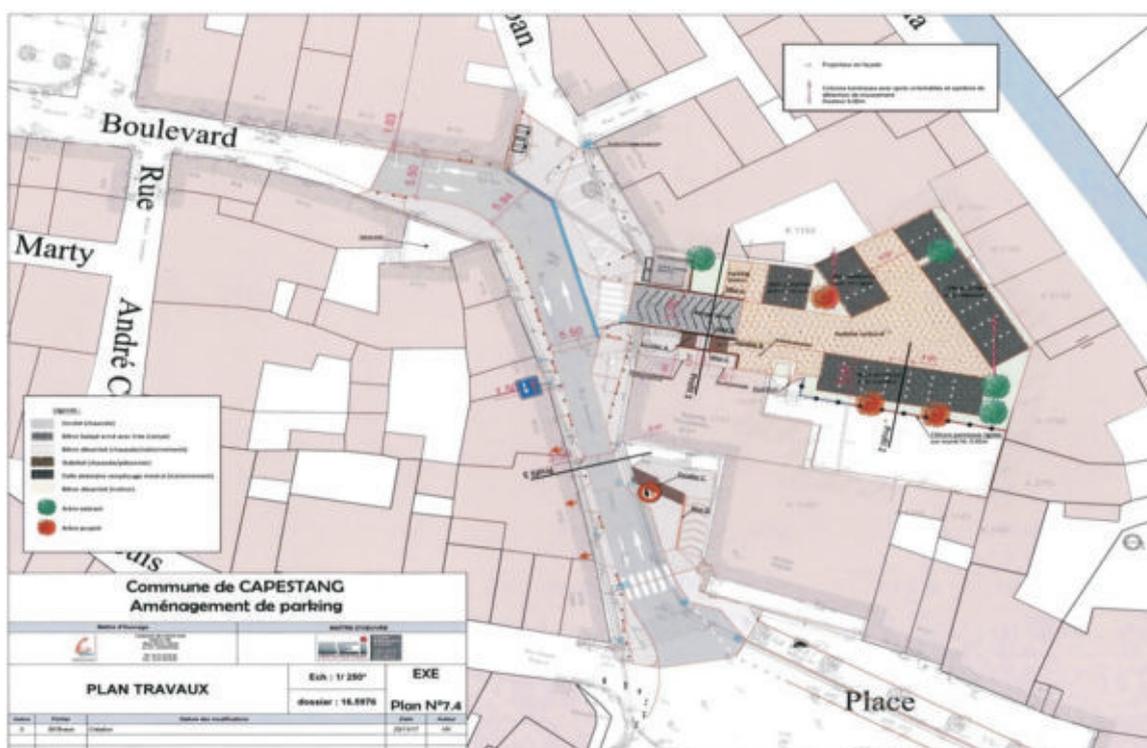
La nouvelle signalétique intégrera des panneaux type « bi-mâts », mais aussi des « Relais d'Information Service » dits « RIS » (plan de la Commune avec indications des équipements et commerces) à des endroits stratégiques (parkings, port...), ainsi que des totems d'entrée de ville de donner de l'attrait à notre village.

Comportant plus de 180 panneaux, 5 RIS et 3 totems, le dispositif a fait l'objet d'un appel d'offres auprès de fournisseurs spécialisés. Le montant de 55 000 € hors taxe est intégralement pris en charge par la Commune (aucune participation financière des commerçants). Les implantations ont été réalisées (marques rouges au sol), la mise en fabrication est lancée et la pose pourra débuter début 2018.

Ce projet permettra à la fois d'améliorer la qualité de l'espace public et de conforter le tissu commercial et de service du village.



## PARKING "LA POSTE" : DEBUT DES TRAVAUX



Il s'agit d'aménager dans un espace municipal de 1000 m<sup>2</sup> aujourd'hui inutilisé, un parking paysager d'une vingtaine de places, à proximité immédiate du centre.

Le boulevard Pasteur sera également réaménagé sur la portion à proximité de l'entrée du futur parking : écluse pour limiter la vitesse des véhicules, cheminement piétons...

Le chantier, d'un montant de 260 000 €HT pour la partie voirie, a débuté le 11 décembre par la démolition des toilettes publiques.

L'achèvement est prévu courant premier trimestre 2018.

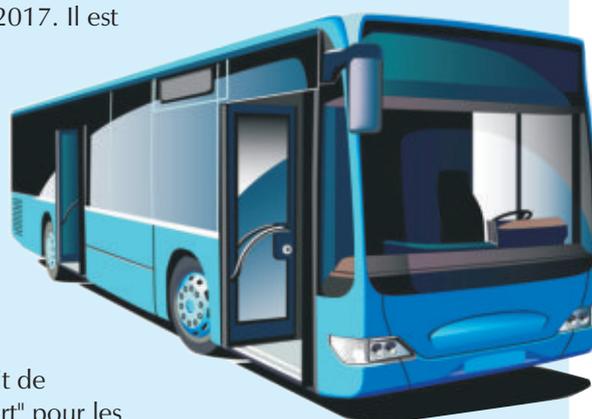
Cet aménagement permettra de faciliter le stationnement au centre du village, et donc de conforter les commerces et services de proximité. Il permettra également de diminuer la vitesse des véhicules et d'assurer une meilleure sécurité des piétons.

### UNE LIGNE DE BUS DEPUIS NARBONNE ?

La Région Occitanie a pris la compétence « Transport interurbain » fin 2017. Il est donc désormais possible d'envisager des lignes de bus qui dépassent les frontières des Départements.

C'est dans ce cadre que nous avons sollicité les Maires de Montels et de Cuxac d'Aude pour contacter collectivement les élus de la Région afin d'étudier la mise en place d'une ligne de transport depuis Narbonne.

En effet, de nombreux habitants de Capestang et Montels travaillent, font leurs achats et pratiquent des activités culturelles à Narbonne. Par ailleurs, la mise en place d'une ligne de transport en commun permettrait de réduire l'usage unipersonnel des véhicules, de réduire le budget "transport" pour les personnes aux revenus modestes et de faciliter la recherche d'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail.



## Canal du Midi

### ABATTAGE / REPLANTATION

La prochaine campagne d'abattage des platanes du Canal du Midi s'est déroulée du 4 septembre au 15 novembre 2017 et a concerné 182 platanes sur notre Commune.

S'agissant des replantations, environ 300 micocouliers seront replantés sur la période 2017-2018.

Amont du Pont de Pierre, en rive gauche, en complément des plantations de l'hiver dernier 2016-2017 (environ 1100 mètres):

SEPTEMBRE : rognage des souches restantes

NOVEMBRE et DECEMBRE : travaux de défense de berge

JANVIER à MARS (selon organisation du maître d'œuvre et de l'entreprise) : plantation d'environ 140 micocouliers



Aval pont de fer, en continuité des plantations de l'hiver 2013-2014, en rive droite, environ 1200 mètres :  
OCTOBRE 2017 à MARS 2018 : plantation d'environ 160 micocouliers

## OPERATION GRAND SITE « CANAL DU MIDI »

La Commune de Capestang, tout comme la Commune de Poilhes, a rejoint en 2016 l'association de préfiguration du Grand Site « Canal du Midi ». Cette association a pour vocation de bâtir la candidature de ce territoire à la labellisation d'Etat « Grand site de France ». L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable (14 sites labellisés à ce jour).

Franchissant une première étape, l'association a obtenu l'agrément des services de l'Etat le 29 novembre 2016. L'année 2018

verra le début de l'étude paysagère, qui durera environ un an et servira de socle au projet de labellisation.

La Collégiale fait d'ores et déjà partie des éléments remarquables du site, dont le port de Capestang sera le point d'entrée à l'Ouest. La labellisation « Grand Site » aura inévitablement des répercussions importantes en termes économiques et touristiques.

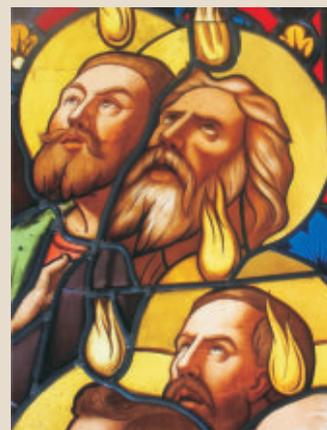


## COLLEGIALE : TRAVAUX D'URGENCE

Dans le cadre du plan d'urgence pour la Collégiale, défini en partenariat avec l'association "Les Amis de la Collégiale", des travaux de maçonnerie ont été réalisés afin d'améliorer l'étanchéité de l'édifice pour éviter les infiltrations d'eau.

Des travaux de restauration de décors peints ont également eu lieu, ainsi que la restauration de vitraux les plus dégradés, notamment un vitrail réalisé au XIX<sup>ème</sup> siècle par Alexandre Mauverney.

Ce sont environ 60 000 € de travaux qui sont engagés pour cette première étape, cofinancés par l'Etat (DRAC).



## LA COLLEGIALE RETROUVE LA LUMIERE INTERIEURE !

Depuis un demi-siècle, les lustres qui ornaient l'intérieur de la nef de la collégiale avaient été déposés. Démontés et mis en pièces détachées, puis remisés dans différents lieux et enfin retrouvés en 2016, ils ont été restaurés tout dernièrement par la municipalité en accord avec l'association des Amis de la Collégiale. Au nombre de six, ils ont été remis en place les 11 et 12 décembre 2017. Ce patrimoine remarquable comporte notamment un lustre en bois plâtré du début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Nous reviendrons plus en détails sur la description de ce trésor qui avait été oublié. Leur lumière éclairera la messe de Noël.

### Info les amis de la collégiale :

Défiscalisation : un accord d'éligibilité aux dispositions du régime mécénat visées aux articles 200 et 238 bis du CGI, permet de délivrer désormais des reçus fiscaux au titre des dons perçus. A noter que le site internet sera très bientôt opérationnel ([amiscollégialecapestang.com](http://amiscollégialecapestang.com).)

## SON ET LUMIÈRE "LA LÉGENDE DE L'ÉTANG"

Un public une nouvelle fois très nombreux a assisté hier soir à la dernière diffusion de notre spectacle son et lumière La Légende de l'Étang.

Cette deuxième saison a rencontré le même succès populaire que la première édition diffusée l'année dernière. Notre spectacle devient progressivement un rendez-vous de l'été dans l'Ouest du Département. Il contribue au rayonnement et au dynamisme de notre Commune.

Nous tenons à remercier Christian Salès et ses équipes pour la création et la mise en œuvre de cet événement. Merci aux élus et bénévoles de la commission Animation, ainsi qu'aux services techniques municipaux.

Merci également à nos partenaires financiers : la Région Occitanie, la CC Sud-Hérault, les entreprises Abello, Bessières, Intermarché et Suez pour leur soutien et leur confiance en ce projet.

Enfin, merci à vous toutes et tous pour votre présence nombreuse sur la place Jean-Jaurès pour ce moment de partage et de féerie autour des joyaux de notre patrimoine.

Rendez-vous l'année prochaine pour la troisième saison !



## Médi@thèque Max Derruau

2, rue Carnot - 34310 CAPESTANG - Tel : 04 67 00 21 09

**En plus du prêt régulier de documents et d'expositions, de l'organisation de formations, la Médiathèque Départementale a participé à l'organisation du spectacle de fin d'année, « Contes de Noël » présenté par Eglantine Jouve, du Théâtre de Pierres.**



Concert Géraud Genty

**Toujours en collaboration avec la médiathèque départementale, nous avons reçu Géraud Genty, pour un concert tout en humour et en poésie. Ce sont une soixantaine de personnes qui ont découvert cet artiste plein de talents. Animées par les bibliothécaires et conteurs du Minervois, nous avons écouté des lectures à voix hautes sur les thèmes du bibliobus, des bibliothèques, les livres, la lecture. Un retour dans le passé si agréable et drôle.**

La médiathèque a également participé au festival du Swing, organisé par l'association La Cabane des Artistes, en proposant une conférence sur l'histoire du jazz, par Gérard François.

Dans le cadre de son partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles de la communauté des communes, la médiathèque accueille, deux fois par mois, toutes les assistantes maternelles du secteur.

Le partenariat entre la médiathèque de Capestang et « Canal Jeu » permet de susciter depuis plus de trois ans

des passerelles entre deux lieux créateurs de liens. Canal-Jeu est un lieu de rencontre, de jeux, de détente, de parole et d'écoute pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistant familial. L'accueil y est anonyme et gratuit. Canal-Jeu est ouvert de 9h à 12h, trois vendredis sur quatre, à la médiathèque de Capestang.



Conférence sur l'histoire du jazz, par Gérard François

Ces partenariats ont donné lieu à une belle exposition, au mois de juin, « Bouilles et barbouilles de bébé », une exposition de photos et créations des tout-petits. Pour cette année, nous avons accueilli Emilie Périé, sur plusieurs séances. Celle-ci avait travaillé avec les tout-petits, sur la création de tableaux de peinture.

Autre partenariat, celui avec le PIJ (Point Information Jeunesse) de la Communauté des Communes. Nous avons organisé conjointement, une soirée parents-ados autour des questions sur les écrans et le jeu vidéo. C'est une soixantaine de personnes, ados accompagnés de leurs parents, qui ont joué à des jeux rétros et participé à la table ronde, autour de Laurent Michaud.

La médiathèque a également fait découvrir des jeux de société et des jeux de plateau. En collaboration avec le magasin Ludik, Nous avons organisé un tournoi sur le jeu « 7 Wonders Duel ».

Au mois de juillet, l'association « Ciel mon ami », a encore une fois passionné le public, avec une conférence sur l'astronomie suivie d'une observation des étoiles et des planètes au télescope.

L'association WU JI a organisé deux ateliers. Un de calligraphie chinoise et un de cuisine chinoise, en relation avec la diététique de ce pays. Des plats simples, aux saveurs uniques à déguster à l'occasion d'un repas partagé à la fin de l'atelier, dans le cadre de la Semaine du Goût. Ces ateliers, à destination des familles, ont connu, comme chaque année, un important succès.

## Organisation d'ateliers créatifs familiaux pendant les vacances scolaires.



Ateliers créatifs familiaux pendant les vacances scolaires animés par Marc Pelat

Animés par Marc Pelat, ces ateliers se sont déroulés, lors de toutes les vacances, et ont connu un succès grandissant.

- Dessins zen, coloriage de motifs.
- Construction de nichoirs et de mangeoires, à base de matériels de récupération.
- Création de tableaux, à base de fils et de clous.
- Pour Halloween, préparation de citrouilles lumineuses.
- Création de boules de Noël, à base d'origami.
- Détournements de photos, prises avec son portable ou sa tablette
- Création de mobiles, à la façon d'Alexander Calder

## Autre spectacle organisé par la médiathèque,

« Des mots et des valises », de Florence Balligand et Hugo Herleman. Une soixantaine de personnes, de toutes les générations, enfants comme résidents de la maison de retraite ont adoré ce spectacle qui regorge de trouvailles, de fantaisie, de rêve et de rire.



Initiation informatique et jeux vidéo aux résidents de la maison de retraite de Capestang

De septembre 2017 à juin 2018, un groupe de lycéens des Buissonnets, accompagnés de leur professeur, propose tous les lundis, dans le cadre de leur EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), une initiation informatique et jeux vidéo, aux résidents de la maison de retraite de Capestang, à la médiathèque.

Plusieurs expositions, celles des TAP et de l'école maternelle, ont décoré la médiathèque au cours de cette année. On retiendra particulièrement, la projection-concert autour des photos de Mijo, à l'occasion de la sortie de son livre sur le thème des « Ames des platanes », hommage rendu aux arbres du Canal du Midi.

Les animations régulières, comme les ateliers informatiques, les heures du conte ou les ateliers jeux vidéo sont toujours d'actualité.

Les ateliers jeux vidéo se déroulent tous les mercredis de l'année, et même tous les jours, lors des vacances scolaires.

**Pour connaître la programmation, vous pouvez consulter le site internet de la ville, ou les panneaux lumineux aux entrées de Capestang. Sur le site internet, onglet « médiathèque », vous pourrez également consulter le catalogue de la médiathèque, et même réserver vos livres depuis chez vous.**

**La médiathèque possède également son blog, <http://mediathequedecapestang.wordpress.com/>, ainsi que sa page facebook,**

**Le personnel de la médiathèque, Anne Dupré et Hugues Ramplou, restent à votre service pour tout renseignement.**



## Rencontre Elus/Membres des associations

*Ce rendez-vous qui s'est tenu le 21/11 dernier nous permet de mieux nous connaître, de donner des informations sur les actions de la commune, de faire un bilan des actions des Associations, de faire des propositions pour les améliorer, puis de mettre en place un planning d'animations qui ne demandera qu'à être complété en cours d'année par toutes les associations.*

Ces animations culturelles, sportives, caritatives et sociales vous seront communiquées par les associations et la commune en temps voulu (Facebook, Site, publications, affichages, panneaux électroniques, articles...). Le planning des LOTOS a été défini.



### Quelques dates arrêtées pour 2018 organisées par la commune :

- . Samedi 2 juin / Matinée Eco-citoyenne - RDV 9 h30 Parking Salle Polyvalente
- . Les 6 mercredis SON et LUMIERE de Juillet et Août - Place Jean Jaurès
- . 3, 4 et 5 août/ Fête LOCALE (avec la participation de certaines associations pour l'animation et buvettes)
- . Dimanche 9 septembre : FORUM des ASSOCIATIONS 9 H/12 H30 avec repas

### Planning LOTOS 2018 - Salle Polyvalente - Renseignements : 04 67 49 85 95

7 janvier	15h - Ecole de musique/harmonie	17 février	21h - Ecole municipale de rugby
14 janvier	15h - Ligue contre le cancer	4 mars	15h - Foot Midi Lirou
4 février	15h - ABB XV	18 mars	15h - Tous Unis pour Sascha

## LO CASTEL, une nouvelle structure :



La commune de Capestang a repris la gestion du Foyer Rural après sa mise en liquidation judiciaire en octobre 2016. Après de nombreuses réunions ouvertes à la population, de réflexions pour la mise en place d'une nouvelle structure, le choix s'est porté sur un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qui est en fonction depuis le 1er janvier 2018. Cette structure aura un budget indépendant de celui de la Commune, et financera ses dépenses avec ses propres recettes.

"Lo Castel", gère le Gîte \*\* de Groupe de 19 places, le Musée du Plafond des

Archevêques de Narbonne, les activités culturelles et sportives pour tous et d'éventuelles animations.

Lo Castel, est dirigé par un conseil d'administration de 13 personnes, géré par la Directrice, Mme BOURDEL Véronique et Présidé par Mr POLARD Pierre, Maire de Capestang, et en régie par le Trésor Public de Capestang. La bâtisse est mise à disposition par la Municipalité.

Le Conseil d'Administration est composé de :

7 sièges d'élus du Conseil Municipal : Mr POLARD Pierre, Mme GISBERT Sylvie, Mr ALFARO Christian, Mme HULLO Caroline, Mr ALARY David, Mme BORY Valérie et Mr VIVANCOS Jean-Claude.

et 6 sièges issus du monde agricole, libéral, professionnels ou membres d'associations impliquées dans la structure de Lo Castel : Mr SALGUES Bruno., Mme WHITEHOUSE Karen., Mr GAUDIN Didier, Mme DALZON Nathalie, Mr SAILLARD Dominique et Mr GIMIE François.

Les membres du Conseil d'Administration animent 3 Pôles. Les pôles 2 et 3 sont ouverts à toutes les

personnes qui désireraient s'impliquer bénévolement dans la vie de "Lo Castel" (donc appel à la population !):

1 - Direction (avec gestion des activités et du Gîte)

2- Evènements/Animations

3- Patrimoine/Musée

"Lo Castel" est également ouvert aux associations en priorité locales ou qui interviennent localement, lieu de partage, de mutualisation, d'échanges, d'activités, d'organisation d'évènements. Une souscription annuelle sera alors demandée (les modalités seront données sur rendez-vous au 04 67 37 51 23 avec la Directrice et au moins un membre du Comité de Direction et devront être validées par le Comité de Direction)

Vous pouvez vous investir dans la vie de "Lo Castel", venir vous informer des activités, des animations, et/ou suivre les actualités sur Facebook.

Le 3 décembre s'est tenu le Marché de Noël avec plus de 50 exposants.

Le 15 Juin à 20 h Salle Polyvalente se tiendra le GALA des Ateliers danse de Lo Castel, venez nombreux encourager nos petits talents !



**ADMR**

L'association d'aide à domicile de Capestang (ADMR, 1er réseau français du service aux personnes) forte de ses 80 salariés propose une carte multi-services permettant aux personnes accidentées, handicapées ou âgées et aux familles, d'être certaines que leur quotidien est assuré :

- ménage, entretien du linge, courses (50% des coûts sont déductibles des impôts),
  - aide et accompagnements des personnes âgées, préparation des repas, livraison des repas à domicile,
  - aide aux handicapés,
  - téléassistance Filien ADMR,
  - garde d'enfants à domicile
  - services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées,
  - service Alzheimer.
- Ensemble définissons le service qui vous convient le mieux à la Maison des Services 4 place Ferrer à CAPESTANG tél : 04 67 93 42 18.



**AMAVICA**

L'association AMAVICA et tous ses adeptes réunis - protecteurs et défenseurs de la culture des arts et du patrimoine - a pour but de faire œuvre « d'historien » en recherchant tous les documents ayant trait à l'histoire de la cité de Capestang, d'animer par ailleurs ces lieux et d'y organiser toutes sortes de manifestations culturelles, festives et

touristiques. AMAVICA organise les *Rencontres de Capestang* qui se dérouleront durant la fête locale annuelle. Cette manifestation sera composée comme suit : présence d'auteurs et d'artistes, conférences sur les ouvrages, dédicaces de livres, exposition de peinture, de photographie et de sculpture, ateliers d'écriture et d'initiation à l'aquarelle animés par des spécialistes. L'association est titulaire d'une licence de deuxième et de troisième catégorie d'organisateur de spectacle. Les prochaines *Rencontres* auront lieu le dimanche 5 août 2018.

Contact : [president@amavica.info](mailto:president@amavica.info),  
site web : <http://www.amavica.info>,  
13 rue du Château, 34310 Capestang



**AMICALE DES  
DONNEURS DU  
SANG CAPESTANG**

Une assemblée de près de 80 femmes et hommes qui se mobilisent régulièrement pour les collectes de sang organisées tous les trois mois sur la commune en alternance entre la salle Nelson Mandela et le Lycée les Buissonnets.

Une ardente volonté de la part du président Christian Tailhades et de son Conseil d'Administration de se mobiliser afin de sensibiliser les habitants à la nécessité accrue de répondre aux besoins en sang dans le cadre du fonctionnement de notre service de santé : Interventions chirurgicales, interventions d'urgence sur le terrain.

Donner son sang, c'est penser aux autres parmi lesquels se trouvent nos proches.

Donner son sang, c'est rester lucide sur la fragilité de la vie.

Donner son sang, c'est faire preuve d'humanité dans un monde qui se replie sur lui-même.

Donner son sang, c'est être un acteur majeur de la résistance à l'individualisme.

**NOUS SOMMES TOUS DES  
POTENTIELS RECEVEURS,  
SOYONS  
DES GENS DONNEURS**

**LES AMIS DE LA  
COLLEGIALE**

Les partenariats avec la municipalité, l'office du tourisme intercommunal du canal du Midi au Saint Chinian, le château des archevêques et avec les producteurs de vins locaux : le domaine Bel Air, le domaine Moulin Gimie, le domaine de la Provenquière, le domaine Cros Reboul et le caveau des vigneron du Pays d'Ensérune ont porté leurs fruits.

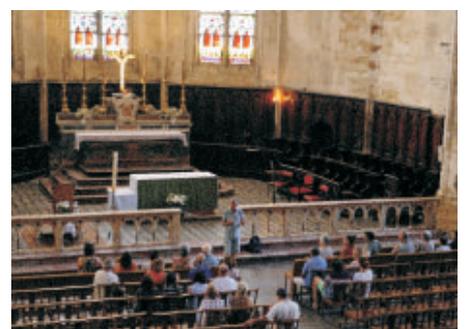
L'association des amis de la collégiale a renouvelé l'opération par 150 visites animées par Dominique guide conférencier bénévole, membre de l'association, et Marion qui ont proposé à près de 1 900 visiteurs la découverte de la collégiale édifice majeur à préserver.

Les visites payantes de la collégiale et ascension au clocher réalisées participent ainsi à l'entretien et à la restauration de l'édifice de la collégiale chef d'œuvre d'art gothique édifice majeur emblème du village, comprend le narthex, le chœur, les vitraux, le chevet et pour ceux qui veulent prendre de la hauteur afin de découvrir le village d'un nouvel angle, découvrir les mystères

de la construction de la collégiale, les terrasses, les cloches, et du haut de la tour clocher qui culmine à 45 mètres avoir un panorama à 360 degrés sur le village, le canal du midi, l'étang et les vignobles et les villages des alentours ainsi que les Pyrénées par temps clair, avec pot de bienvenue, participation des producteurs locaux.

Pour 2018, un nouveau concept verra le jour!

Renseignements :  
Les Amis de la collégiale  
06 52 42 67 37





## LA BOULE CAPESTANAISE

La Boule Capestanaise forte d'une quarantaine de licenciés et d'autant de cartes de membres a lancé la saison 2018. Cela commencera par la traditionnelle galette des rois en janvier et sur le plan sportif à la participation en mars avril aux championnats de secteur doublette masculin et féminin triplète et triplète vétéran mai juin les licenciés disputeront les championnats des clubs senior et vétéran. 3 concours officiels seront organisés durant l'année sans oublier la traditionnelle après midi de pétanque lors de la fête du mois d'août. Le boulodrome est ouvert tous les après-midi à partir de 14 heures à toutes les personnes souhaitant jouer ou s'initier à la pétanque. La boule est également disposée à assurer la restauration lors de la journée du forum des associations en septembre. Dans toutes ces situations le meilleur accueil sera réservé à tous. renseignements 06 82 29 98 52.



## LES BRACEJAIRES

L'Association LOS BRACEJAIRES a vu le jour en l'an 2000 grâce à l'implication et la motivation de ses jeunes membres capestanaïses. Notre but : animer notre village et redonner le goût des fêtes d'antan. C'est dans cet esprit que durant 15 ans, nous avons participé à la fête d'août en organisant la « Bodéga Los Bracéjaires ».

Nous participons également depuis 5 ans, à la soirée caritative organisée par la Ligue contre le cancer. La dernière édition fût un grand succès et grâce à l'action de tous les bénévoles, de nombreux dons ont été récoltés.

Enfin, la 2ème édition de la « La Guinguette Los Bracéjaires » pour deux

soirées sur le site de la salle Nelson Mandela fût grâce à ses nombreux participants une grande réussite. Les nouveautés ont conquis petits et grands.

Rendez-vous été 2018, en attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



## CAC 34

2018, nouvelle année, nouveaux projets !!!

Le CAC 34 est déjà, depuis la fin du Total Festum 2017, au travail pour vous proposer une nouvelle grande fête Occitane 2018.

Avec l'appui de la région Occitanie, Sud Hérault et de la mairie de Capestang, que nous remercions vivement, ce nouveau défi qui se tiendra le 26 mai 2018 sur la place Jean Jaurès sera pour nous l'occasion de vous proposer, tout en respectant l'esprit convivial de nos traditions, une nouvelle formule.

C'est aussi avec plaisir que nous vous avons retrouvé nombreux pour les fêtes de Noël en musique au pied de la Collégiale.

Vous avez envie de vivre cette aventure avec nous ? N'hésitez pas soit en rejoignant notre page Facebook/CAC34 soit en me laissant un message sur mon téléphone au 0954569747.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Richard Requiem  
Président du CAC34



## CLUB DES RETRAITES

Le Club des Retraités, section locale "d'Ensemble & Solidaires – UNRPA", (105 adhérents), offre des activités ludiques aux retraités pour les sortir de leur isolement et les informer de leurs droits.

Cotisation annuelle : 17 €.

En 2017, nous avons proposé : 22 lotos, 4 goûters, 2 repas dansants, 1 repas dégustation charcuteries, 2 apéros dinatoires, 3 sorties d'une journée (Canal du Midi, Nant en Aveyron, Lauragais), 1 journée publicitaire,

Festival International du Cirque ; 2 voyages (Corse et Espagne).

Une nouveauté : les jeudis après-midi consacrés aux jeux de cartes, scrabble, etc...). Une vingtaine d'adhérents sont d'ores et déjà assidus ; ce petit groupe ne demande qu'à s'agrandir. Nous disposons d'une mutuelle très intéressante, d'une aide pour l'achat de lunettes ou prothèses pour les adhérents très démunis, d'une aide ponctuelle au courrier, aux courses en cas de maladie.

Renseignements : G. ROUANET (Président) 04 67 39 83 50 et O. CARDONA (Secrétaire) 04 67 93 30 33.

## LES COLS BLEUS

Amis sportifs, L'association Les Cols Bleus de l'Etang vous accueille tous les vendredis à partir de 19h30 au stade de Capestang pour un entraînement de "rugby à toucher", c'est à dire sans



plaquage. Ce club vétéran rugby est composé par d'anciens joueurs de Capestang et environs. Toute personne ayant envie de jouer et partager de bons moments sera la bienvenue. Le Club organisera le tournoi Pierre Maffre le 14 avril 2018 au stade de Capestang. Les associations souhaitant participer au tournoi l'après-midi contacteront un membre des Cols Bleus pour renseignements et éventuellement formation d'une équipe. Un repas dansant se prendra à la salle Nelson Mandela pour clôturer cette journée.

## ECC'ART

Depuis son installation sur Capestang, l'association Ecc'Art a collaboré à de nombreuses manifestations surtout auprès des médiathèques : La Fête du livre à Vendres, les Automnals à Montady ou plus récemment lors de la quinzaine culturelle à Maureilhan...

Parallèlement elle gère l'atelier Papier & Co, un espace de démonstration et d'exposition, qui propose tout au long de l'année des stages et des ateliers de découverte autour de la fabrication du papier et des multiples possibilités qu'offre cette matière. Visiter sur simple Rdv ou en accès libre lors des Journées des Métiers d'Art le 7 et 8 Avril prochain.



Pour 2018 nous aimerions mettre en place la journée Pass à l'Art, en invitant différents intervenants dans le domaine des arts plastiques ou culturels au travers d'un atelier- initiation à leurs techniques respectives. Sans oublier le Troc Plantes, avec nous l'espérons, encore plus de participants. Alors n'oubliez pas de vous tenir informé... Pour tous renseignements contactez nous au : 0683112829 ou par mail [association-eccart@orange.fr](mailto:association-eccart@orange.fr)



**ÉPICERIE SOLIDAIRE**  
**CAPESTANG**

Plus de 100 à l'heure à Capestang Non il ne s'agit pas du constat d'une infraction à la circulation routière mais bien du résultat de la collecte alimentaire effectuée les 24 et 25 novembre à Capestang. Avec plus de 2 156 kg collectés en 21 heures de temps cela représente bien 100 kg de nourriture à l'heure. A ce chiffre nous pouvons ajouter des dizaines de produits d'hygiène et autres couches pour bébé qui viennent alimenter le stock de l'épicerie solidaire de Capestang. Merci à tous pour cet élan de générosité. Chaque don même les plus petits sont précieux et seront utilisés à bon escient.

Je tiens à remercier également les deux grandes surfaces du village, Intermarché et Lidl, qui nous ont permis d'occuper les lieux et les 29 bénévoles, dont 10 de

nos élus, qui se sont succédés pour mener à bien cette opération. Merci à tous.

Christian Wauters – Président de l'Épicerie Solidaire

### FANFARE LES MAINS SUR LE CAPOT



La Fanfare « Les Mains Sur Le Capot » s'est montée à Capestang en 2009, et compte maintenant une quinzaine de membres, dont certains viennent de Béziers ou de Narbonne. Son répertoire varié (Funk, Cumbia, Reggae, Chacha, ska...) propose des musiques d'ici et d'ailleurs, dont le dénominateur commun est l'énergie et le partage. De fêtes de villages en festivals, la fanfare a bâti son expérience, et a décidé en 2017 de passer à la vitesse supérieure et d'organiser à Capestang une rencontre de fanfares au mois de juillet : la « Fanfaronnade », avec ses invités, la fanfare « Les Artpailhous » de Limoux et la « Batucanfare » de Montpellier. Déambulations dans le village, concert sur la place, animation du marché, et concert gratuit le soir dans la cour du Château, l'événement a été un succès, que « Les Mains Sur le Capot » a décidé de renouveler en 2018 !

### FOOTBALL OLYMPIQUE SUD HERAULT



Le Football Olympique SUD HERAULT, en abréviation le FOSH, a vu le jour le 28 mai 2016, suite à la fusion des clubs de l'ASSO34 et le FC QUARANTE CRUZY MONTOLIERS.

Nos licenciés résident essentiellement dans les villages de la Communauté de

Communes, à savoir CAPESTANG, CREISSAN, PUISSEGUIER, QUARANTE et SAINT-CHINIAN. Les rencontres officielles et les entraînements se déroulent sur les stades de CAPESTANG, CREISSAN, PUISSEGUIER et QUARANTE.

Nous comptons actuellement 180 licenciés de 5 à 17 ans et 75 licenciés de 18 ans à vétérans, dont des féminines. Ces équipes sont encadrées par une vingtaine de dirigeants.

Le club souhaiterait recruter des joueurs et des dirigeants supplémentaires pour encadrer les équipes de jeunes notamment. Si d'aventure, vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. EUGONE Christian (Président) au 06.64.75.24.74 ou M. ROUSSEAU Jacky (Secrétaire) au 06.89.72.72.67 Pour plus d'informations, vous pouvez également visiter notre site internet à l'adresse suivante : [fosh.footeo.com](http://fosh.footeo.com).

Nous remercions chaleureusement la mairie de CAPESTANG pour le prêt et le maintien en état des infrastructures du stade.

### HAND BALL CLUB CAPESTANG



Le HBC CAPESTANG, dirigé par Christophe MILESI, souhaite une très bonne et heureuse année 2018 à tous les capestanais et capestanaises. Le club compte actuellement environ 60 licenciés répartis en 5 équipes. Soit pour cette saison 2017-2018, 2 de plus que la saison précédente avec une équipe de - 9 ans et une de -13 ans mixte qui s'ajoutent aux équipes -15 filles, -18 garçons et loisirs mixte.

Vous pouvez suivre l'activité du club soit sur le site internet <http://club.quomodo.com/hbccapestan> g/ ou sur la page facebook : Hand Ball Club Capestang – HBCC).

## HARMONIE CAPESTANG PUISSERGUIER

L'orchestre d'harmonie Capestang se rapproche de Puisserguier. Depuis 1905 et sans discontinuité, la commune de Capestang a soutenu son harmonie. D'abord harmonie municipale puis orchestre d'harmonie, la société musicale capestanaise a animé les manifestations de la commune, sous la baguette de Monsieur PLANES, de Monsieur THOURET, d'Emile BELLET, de Jo GARCIA puis de Philippe CASTELL. Aujourd'hui composée d'une quarantaine de musiciens amateurs, l'orchestre d'harmonie a décidé un rapprochement avec la commune voisine de PUISSERGUIER. Le 6 décembre dernier, une assemblée générale extraordinaire, en présence de Caroline Hullo et Valérie BORY, élus de Capestang et de Jean Noel BADENAS, maire de PUISSERGUIER, a célébré la naissance de l'orchestre d'harmonie Capestang Puisserguier. Laurent RIPPERT, reconduit dans ses



fonctions de président, s'est félicité de ce rapprochement qui consolidera les activités de l'association.

## LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Gérard Manilève, représentant de la ligue contre le cancer à Capestang, a eu le plaisir de remettre le chèque d'un montant conséquent, 20 100 euros, au professeur Jean Bernard Dubois et au secrétaire général du comité 34 Richard Pages en présence d'Edith Spolidoro devant une large assemblée d'environ une centaine de personnes,

salle des douches. La municipalité était représentée par les élus Caroline Hullo, Valérie Bory, Pierre Cuestas et Jean Claude Vivancos. « Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés toute l'année : kermesse, repas, animations, dons... qui ont fait preuve d'une grande maîtrise professionnelle de l'œuvre caritative » a déclaré Gérard Manilève. « Depuis 17 ans que je fais des remises de chèque c'est la seconde fois que les dons de l'association capestanaise sont supérieurs à 20 000 euros, merci à tous » a-t-il ajouté. Le professeur Jean Bernard Dubois a insisté quant à lui sur la création et l'ouverture de l'espace bien être et que les trois piliers de la Ligue étaient : la recherche, la famille et l'action sociale. La soirée s'est terminée par un petit buffet préparé par les bénévoles. A noter la prochaine animation de la délégation de la Ligue contre le cancer autour d'un repas choucroute au printemps prochain sans oublier le traditionnel loto.

## TENNIS CLUB



A l'issue de l'assemblée générale qui a eu lieu en novembre, le bureau sortant a été réélu pour deux ans : OLCINA GILLES (Président), RAMAJO ISMAEL (vice Président), SIFFRE VALERIE (Trésorière), MALARTRE V E R O N I Q U E (vice Trésorière) CHANDEBOIS YANN (Secrétaire) CHANDEBOIS FLORENCE (vice Secrétaire).

Le club clôture la saison 2016/2017 avec 183 licenciés.

**Côté Ecole de tennis :** Le mardi de 19H à 20H30, le mercredi de 13H30 à 21H00, le jeudi de 18 H à 21H, le samedi de 9h à 14H

**Côté compétitions :** Toujours autant de compétiteurs, 8 équipes championnat senior Dames, Messieurs, +35, +45, Coupe bleue Dames (débutantes), coupe filles 13/14 ans, coupe garçon 9/10 ans, 15/16 ans, coupe Courtès Dames, Messieurs.

**Côté tournois :** Le traditionnel tournoi rose et bleu dont les bénéfices sont reversés à la ligue pour la recherche contre le cancer du sein et colorectal (80 participants) Le tournoi interne ouvert

aux licenciés du club (75 participants). Le tournoi Open (180 participants)

**Côté manifestations :** Fête de l'école de tennis avec jeux et gouter, finales du tournoi interne suivi d'un repas. Après midi de Noël, repas champêtre de fin d'année.

**Côté titres :** Les filles 13/14 ans ont été championnes de l'Hérault. Les dames catégorie senior ont été championnes de l'Hérault 3<sup>ème</sup> division.

**Nouveauté :** Vous pouvez suivre la vie du club sur le site :

[tennisclubcapestang.clubeo.com](http://tennisclubcapestang.clubeo.com)

## TOUS UNIS POUR SASCHA



16 rue du chalet – 34310 CAPESTANG  
Tél. 06 21 57 10 04

L'association, s'est créée à Capestang il y a 4 ans, par la famille de la maman à Sascha elle a pour but :

- Apporter une aide financière et matérielle à Sascha aussi bien dans son développement physique, psychique, émotionnel et nutritionnel.

- Récouter des fonds en organisant des manifestations caritatives (repas spectacles, concerts, manifestations sportives, loto etc.)

- Acquérir du matériel adapté à Sascha, adapter son environnement à ses besoins (habitat familial et véhicule), faciliter ses déplacements et stimuler son développement.

- Récouter des fonds pour de nouvelles méthodes en France et à l'étranger (le biofeedback, Padovan, Essentis..) pouvant faire évoluer Sascha vers l'autonomie.

- Faire face à toutes les dépenses liées à son handicap, notamment pour financer les séances de rééducation spécifiques, pour le paiement des thérapeutes, des frais de séjour et de transports non pris en charges par les organismes (sécurité social, MDPH...).

- Informer, conseiller et aider les familles d'enfants handicapés dans leurs différentes démarches.

Nos manifestations :

- Le Dimanche 18 mars 2018 Loto

- Le dimanche 6 mai 2018 Vide-grenier

Tél. 06 86 86 93 56

# ÉTAT CIVIL

## du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

### Mariages

ROUANET Michel - CARLA Florence	24 juin 2017
ROBERT Thomas - LETOURMY Jeanne	29 juin 2017
ARCHILLA Romain - ARNAU Anaïs	29 juillet 2017
BUTTIN Frédéric - JEANTET Virginie	19 août 2017
CHAMOT Sébastien - PASCO Anna	21 août 2017
BLASQUEZ NAVARRO Angel - HEREDIA Yolande	26 août 2017
ACHARD Pierre-Adrien - VIORRAIN Marie	01 septembre 2017
CHAZOTTES Rémy - CINQ Cyrielle	09 septembre 2017
BORNESCU George - VAZ BRANCO Samantha	21 octobre 2017
CLEMENTE David Johann - BOUSQUET Lucie Marie Fleur	27 novembre 2017

### Naissances

VIGUIE Mélisse Martine	14 janvier 2017
THEVENIN Shanna, Nadine, Jennyfer	23 février 2017
DIALLO Mame-Diarra, Khady, Solange	01 mars 2017
SARRAZIN Chayna Aline Isaura	08 avril 2017
MASSERON KUTYLOWSKI Ethan, Eric, Nicolas	20 avril 2017
TREMEGES Ana, Louise, Andrée	25 avril 2017
COUDERC Coline Odette Andrée	02 juin 2017
RESPAUT BENAVENT Eline, Kelly	21 juin 2017
FRANCES Rose Anna	24 juin 2017
BIAGETTI Izia Salli Juliette	19 juillet 2017
LAMARCQ Marcel Maurice André Guillaume	26 juillet 2017
HERNANDEZ THERON Loris David	01 août 2017
TCHOLAKIAN Chloé	21 septembre 2017
CANOVAS SERRE Emma Pauline Manon	31 octobre 2017
TÄÏBI Yacine Ishak	14 novembre 2017
ED-DICHE Zakaria Houmad	
Noureddine	17 novembre 2017
OUALI Lyana Saïda	22 novembre 2017
ROMANO LAGMIRI Khloé Christelle Sylvette	28 décembre 2017

### Ils nous ont quittés

FOURASTIE Odette Eliane Dorothee veuve de Georges Gaston Albert GAUTHIER	07 janvier 2017	CARQUIN Marie-Thérèse veuve de Georges COLLOT	19 juin 2017
MARTINEZ Gisèle Marcelle Louise veuve de François Victor TOLVE	07 janvier 2017	BEZIAT Denise Marie veuve de Pierre Jules MAURAND	21 juin 2017
MARSOL Guy Fernand époux de Anne Marie Lucie HASLÉ	11 janvier 2017	DOUHARD Charles époux de Anne-Marie BOLUSSET	11 juillet 2017
MARTINEZ Pierre, célibataire	20 janvier 2017	PEREZ DELVALLE Jacinto veuf de Carmen ESTARLICH BRITZ	13 juillet 2017
EBROUSSARD Jacqueline Suzanne Camille veude de Gérard Julien CROIX	24 janvier 2017	GRAVELIUS Peter Henry époux de Diana Jane MC INERNEY	18 juillet 2017
ROUXEL Christian époux de Bernadette DEBONO	26 janvier 2017	MAERTEN Eric Adrien, célibataire	20 juillet 2017
RECH Germaine Joséphine Pierrette veuve de Hervé Ulysse GALINIER	27 janvier 2017	RAYNAL Sylvain François veuf de Reine KELLER	28 juillet 2017
LIQUIERE Josette Louise Marie, célibataire	28 janvier 2017	KOKOT Urszula veuve de Marian PIECZYNSCKI	02 août 2017
LER Per Gunnar époux de Reidun HELDSTAB	31 janvier 2017	PAREDES Joseph Antoine divorcé de Françoise ALFARO	02 août 2017
CHAMBON Yolande Gabrielle Marie Louise Irène veuve de Pierre LALANNE	01 février 2017	COLET Franck David Jean-Jacques, célibataire	04 août 2017
ALDOSA TOMAS Mercédès, célibataire	04 février 2017	GRAND Madeleine Thérèse Renée GRAND veuve de Georges GIMIE	23 août 2017
BUCCI Antoinette Annette, célibataire	07 février 2017	NISSOLLE Marthe veuve de Jean FIGUERES	08 septembre 2017
PUJOL Paule Henriette Veuve de Raymond CARDONA	07 février 2017	GAIRIN Louise thérèse veuve de Valentin MADRID	09 septembre 2017
DEMEULIER André Pierre époux de Denise GARRIGUES	12 février 2017	CROS Jean veuf de Georgette BOUCHIEU	19 septembre 2017
TOUCHARD Didier Georges divorcé d'Elisabeth BLOT	25 février 2017	DUCOUP Michel époux de Mme Nicole Alberte LASSALLE	23 septembre 2017
ROUX Marthe veuve de Henri Eugène Jules LACOMBE	27 février 2017	REBOUT Marinette Jeanne épouse de Bernard LAYRAC	30 septembre 2017
CASSAUBA TIRCAZOT Huguette Rose veuve de Yvan Charles Henri ESCOUTES	03 mars 2017	GUIRAUD Laurette épouse d'André GAU	05 octobre 2017
RADLOFF Thomas divorcé de Svetlana PETROVITCH	11 avril 2017	LE ROUX Michel veuf de Chantal Michèle Marguerite CANDELA	20 octobre 2017
MESNIL Ginette Anne Marie divorcée de Pierre POITVIN	19 avril 2017	PAGES Laurent Christol Gustave époux de Zaire BREGENT	07 novembre 2017
MARTIN Michelle Solange épouse de Pierre Eugène LAGANE	22 avril 2017	DISCALA Lucie Antoinette veuve de Raymond VERDE	10 novembre 2017
FILLAUDEAU Yvonne Eugénie Louise veuve de Emile Marie Joseph GOBIN	04 mai 2017	CROS Paul époux de Anne Marie Clémence SALES	13 novembre 2017
TEYSSEYRE Eliette Louise Charlotte veuve de Joaquin PALAO	09 mai 2017	SOLÉ Marie Louise veuve de Isidore ALONSO	13 novembre 2017
SIGALA Franck époux de Geneviève SICARD	11 mai 2017	BÉZIAT Paul veuf d'odette Marcelle Louise ALBERT	15 novembre 2017
COMBES Adrienne Augustine veuve d'Henri Emile André LAURÈS	17 mai 2017	OUSTRIC Pierrette Justine Marie veuve de Franc Laurent BONNAFOUS	18 novembre 2017
GAYAUD Maurice époux de Adrienne PUJOL	21 mai 2017	LAYRAC Bernard veuf de Marinette Jeanne REBOUT	23 novembre 2017
DUFFAU Georges Elie époux de Yvette Marie Laure GUIRAUD	24 mai 2017	ARMERO GARCIA Maria Dolorès veuve de Santiago GARCIA	25 novembre 2017
PECH Claude Clément Narcisse époux de Liliane Raymode SÉNÉE	03 juin 2017	GABARROU Fernande veuve de Marcel Emile VERDIER	30 novembre 2017
CAUQUIL Madeleine veuve de Alfred Marcelin Louis FAUCILHON	08 juin 2017	GUIRAUD Marcel Amédée Ernest veuf de Lucienne CHAZOTTES	03 décembre 2017
MAS Yvonne veuve de Jean Germain Lucien HÉRAIL	16 juin 2017	PARRA Vincenta Dominica veuve de Jean Michel FILIQUIÉ	15 décembre 2017
MATEU Jeanne Berthe veuve de François BONAVIDA	16 juin 2017	MAYNADIER Jean	21 décembre 2017
		BOCHU Gilles René époux de Josette PORCAR	27 décembre 2017
		ROMERO ALARY Elie	

# Animations 2017



Mars : fête du printemps-maternelle



Avril : Festival du swing



Mai : 1er Troc plantes



Mai : 3ème édition Total Festum



Juin : Foire aux croûtes et puces nautiques



Juin : kermesse école élémentaire



Juillet : kermesse école maternelle



Juillet : fanfaronnade



Juillet : jeux pour enfants du 14 juillet



Juillet et août : son et lumière La légende de l'étang



Fêtes d'août : L'art à tatouille, Dc Franck et Greg Aria



Septembre : Forum des associations



Octobre : Festi's dead – Freelifes



Décembre : La nuit du gospel



Décembre : Noël en musique

